

OCTOBRE 2021

CAHIER DE PROSPECTIVE DE L'IWEPS

N° 6

La transition juste en Europe : mesurer pour évoluer

RÉSUMÉ

Alors que s'ouvre dans quelques jours le sommet annoncé comme décisif de la COP 26 sur le climat, les pays européens font face à d'importants défis qui révèlent la forte imbrication des problèmes environnementaux et sociaux : la lutte contre les inégalités révélées et exacerbées par la pandémie de Covid-19, l'anticipation de nouvelles crises sanitaires aux origines environnementales et aux graves conséquences socio-économiques, le soutien aux populations européennes sinistrées par les inondations connues cet été, la maîtrise des conséquences sociales d'une forte inflation qui touche des biens de première nécessité comme l'énergie.

Ce sixième Cahier de prospective de l'IWEPS souhaite apporter une double contribution aux débats sociaux-écologiques entourant la COP 26 qui se tient ces prochains jours, avec l'objectif

d'éviter des catastrophes majeures : la première consiste à clarifier et à élargir la notion de « transition juste » ; l'autre vise à proposer une réflexion exploratoire, fondée sur différents scénarios, pour opérationnaliser cette définition de la transition juste en proposant l'ébauche de tableaux de bord utiles à la mise en place d'une action publique sociale-écologique calibrée pour le 21^{ème} siècle.

Tom Bauler (ULB - SONYA)

Vincent Calay (IWEPS)

Aurore Fransolet (ULB - SONYA)

Mélanie Joseph (Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale)

Eloi Laurent (Observatoire français des conjonctures économiques - Sciences Po)

Isabelle Reginster (IWEPS)

COLOPHON

Auteurs : **Tom Bauler** (ULB - SONYA) - tom.bauler@ulb.be

Vincent Calay (IWEPS) - v.calay@iweps.be

Aurore Fransolet (ULB - SONYA) -
aurore.fransolet@ulb.be

Mélanie Joseph (Service interfédéral de lutte contre
la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale) -
melanie.joseph@cntr.be

Eloi Laurent (Observatoire français des conjonctures
économiques - Sciences Po) -
eloi.laurent@sciencespo.fr

Isabelle Reginster (IWEPS) -
i.reginster@iweps.be

Création graphique : **Deligraph**
<http://deligraph.com>

Dépôt légal : D/2021/10158/15

Ces travaux ne reflètent pas la position de l'IWEPS et
n'engagent que leurs auteurs. Reproduction autorisée, sauf à
des fins commerciales, moyennant mention de la source.

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la
prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

<http://www.iweps.be>

info@iweps.be

Remerciements

La réalisation de ce cahier est le fruit d'une "riche" collaboration développée à la suite de nos présentations lors du Futurama de l'IWEPS n°6 du 17 juin 2021, [TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET JUSTICE SOCIALE : VERS UN NOUVEAU MODÈLE SOCIÉTAL ?](#)

Nous souhaitons remercier les personnes à l'IWEPS qui nous ont permis d'élaborer ce Futurama et tous les participants attentifs qui nous ont encouragés, par leurs questions ou retours enthousiastes, à poursuivre la réflexion et proposer ce cahier. Qu'ils en soient toutes et tous chaleureusement remerciés.

Toute notre gratitude et nos vifs remerciements vont également à Sébastien Brunet, Administrateur général de l'IWEPS et Jean-Luc Guyot, directeur scientifique de la direction *Anticipation des phénomènes socio-économiques*, pour leurs soutiens enthousiastes et pour leurs relectures attentives de ce document.

Table des matières

Remerciements	3
Table des matières	4
1. Introduction.....	5
2. Qu'est-ce que la « transition juste » ?.....	7
2.1. Origines de la notion de « transition juste ».....	7
2.2. Visions et définition de la « transition juste ».....	9
3. Vers une démocratisation de la mesure de la transition juste : quels futurs possibles ?.....	11
3.1. Scénario « Ajustement du PIB ».....	13
3.2. Scénario « Démonétarisation de la mesure ».....	15
3.3. Scénario « Subjectivation de la mesure ».....	17
3.4. Scénario « Désagrégation de la mesure ».....	19
3.5. Scénario « Localisation de la mesure ».....	20
3.6. Scénario « Démocratisation de la mesure ».....	22
3.7. Scénario « Repolitisation de la mesure ».....	24
4. Proposition de tableaux de bord pour mesurer la transition juste en Europe	27
4.1. Cadrage de nos propositions de tableaux de bord pour mesurer la transition juste	27
4.2. Un tableau de bord articulé en fonction des formes de justice.....	28
4.3. Un tableau de bord articulé en fonction des types de politiques publiques.....	30
5. Synthèse et conclusions	32
Bibliographie	34
Biographie des auteurs.....	37
Annexe	38

1. Introduction

[Alors que s'ouvre dans quelques jours la COP 26 sur le climat](#), l'Europe fait face à d'importants défis qui révèlent la forte imbrication des problèmes environnementaux et sociaux : la lutte contre les inégalités révélées et exacerbées par la pandémie de Covid-19, l'anticipation de nouvelles crises sanitaires aux origines environnementales et aux graves conséquences socio-économiques, le soutien aux populations européennes sinistrées par les inondations connues cet été, la maîtrise des conséquences sociales d'une forte inflation qui touche des biens de première nécessité comme l'énergie.

Les multiples catastrophes de ces dernières années - pandémie, inondations, canicules, sécheresses - mènent [de nombreux expert\(e\)s et citoyen\(ne\)s](#) européen(e)s à faire le constat que nous serions entrés à notre tour, comme Isabelle Stengers l'écrivait il y a plus de dix ans, dans un véritable « temps des catastrophes » (Stengers, 2009) causées par le dépassement des limites planétaires. Notre tour, car [les habitants des pays en développement et des petits États insulaires subissent déjà depuis plusieurs années les impacts de nos modes de vie « insoutenables »](#)¹. Ces catastrophes qui s'abattent de l'autre côté du Globe touchent d'autant plus durement les populations locales qu'elles sont particulièrement vulnérables et disposent de faibles capacités d'adaptation. Il s'agit de la double injustice des crises écologiques contemporaines : [les populations qui contribuent le moins à ces crises, sont celles qui en subissent le plus les conséquences](#).

Les inégalités face aux risques écologiques sont géographiques, mais aussi sociales. Au sein d'une population, les catastrophes naturelles touchent de manière disproportionnée les groupes sociaux vulnérables, [creusant ainsi les inégalités](#). Les canicules sont particulièrement meurtrières auprès des personnes âgées. Les risques de morbidité et de complications liés à l'infection de Covid-19 sont, à nouveau, plus élevés pour nos aînés, mais aussi pour les personnes souffrant de maladies chroniques comme le diabète, les affections cardiaques et les problèmes respiratoires. Ces maladies, favorisées par une alimentation transformée, riche en glucides et la vie dans un environnement pollué, [touchent en moyenne plus les personnes pauvres](#). Parmi les victimes des inondations qui se retrouvent sans logement, les personnes précaires ou disposant d'un faible capital social auront plus de mal à se reloger. [Sachant que les politiques de lutte contre la Covid-19 ont augmenté la précarité et altéré les liens sociaux](#), nous pouvons craindre que, en comparaison à un scénario sans pandémie, un nombre plus important de victimes des inondations éprouvent des difficultés à retrouver un logement décent. [La double peine peut aussi concerner la santé mentale](#). Une personne qui voit une partie de sa vie emportée par les flots aura beaucoup plus de mal à affronter psychologiquement cette épreuve si elle est déjà sujette à des troubles mentaux causés par la crise sanitaire.

En se combinant, les catastrophes sont susceptibles d'engendrer des doubles, voire des triples vulnérabilités, et d'aggraver considérablement les inégalités sociales. Les phénomènes d'accumulation des vulnérabilités sont d'autant plus inquiétants que [les politiques climatiques actuelles ne permettent pas de contenir la hausse de la température mondiale en dessous des limites fixées par l'Accord de Paris](#), exposant les sociétés humaines à un risque accru de phénomènes naturels dangereux inédits et imprévisibles. Sans politiques suffisamment

¹ Le terme « insoutenable » fait référence à la notion de « soutenable » (ou « durable »), telle que définie dans le rapport Brundtland (« Notre avenir à tous ») paru en 1987. Selon cette conception, la soutenabilité implique de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins.

ambitieuses pour atténuer à la fois les crises écologiques et les facteurs de vulnérabilité, nous nous dirigeons vers une multiplication de catastrophes et de crises sociales sans précédent qui pourraient mener à de violents conflits.

[Les événements climatiques récents mettent en lumière l'importance et l'urgence de renforcer les politiques de transition écologique en les articulant à des politiques sociales fortes.](#) Les politiques sociales pourraient, ainsi, intégrer un objectif de réduction des facteurs de vulnérabilité aux risques écologiques (par exemple : précarité, pauvreté, mauvaise santé...). Les politiques environnementales pourraient s'articuler à des impératifs de justice sociale qui ne vont pas forcément de soi : les politiques visant à atténuer les dégradations environnementales comportent, en effet, le risque d'accroître les inégalités sociales existantes, voire de créer de nouvelles formes d'inégalités (Bauler et Fransolet 2014; Bauler *et al.* 2011, [Berry et Laurent, 2019](#)). De tels objectifs de justice sociale apparaissent également indispensables à l'efficacité et à l'efficience des politiques environnementales : une politique environnementale injuste peut engendrer de fortes résistances de la part d'acteurs qui s'estiment lésés, ce qui peut constituer un frein à sa mise en œuvre (Williams et Doyon 2019). Cette situation a pu [s'observer dans les violentes oppositions des « gilets jaunes », connues, notamment, en France, à l'adoption d'une taxe carbone n'intégrant pas de mécanismes de compensation ou de redistribution pour les ménages vulnérables.](#)

Le projet d'intégration de la question sociale à la question environnementale [a donné naissance au début des années 1990 à la notion de « transition juste » au sein des milieux syndicaux.](#) Cette notion connaît aujourd'hui une large appropriation tant [au sein du monde politique](#) que de [la société civile.](#) Sa conceptualisation au sein du monde académique est néanmoins récente. Elle a, notamment, été portée en sciences économiques par des auteurs s'inscrivant dans le courant de [l'économie écologique](#), et plus précisément dans une [approche « sociale-écologique »](#) des défis contemporains. Des auteurs menant des recherches sur les transitions sociotechniques (*transition studies*) commencent également à s'intéresser aux enjeux de justice associés à ces transitions (voir par exemple, Green et Gambhir 2020 ; Kanger *et al.*, 2020). Des chercheurs ont également tenté de conceptualiser et d'opérationnaliser la notion de transition juste en articulant la littérature sur la justice climatique, environnementale et énergétique (McCauley et Heffron, 2018 ; Heffron et McCauley, 2018).

S'inscrivant dans la lignée de ces approches, ce sixième *Cahier de prospective de l'IWEPS* propose une réflexion collective et interdisciplinaire rassemblant des chercheurs en économie, en sciences sociales et en prospective ainsi que des experts des enjeux sociaux des transitions écologiques et poursuit trois objectifs, correspondant aux trois parties du document :

1. apporter, sur la base d'une analyse des visions existantes, une définition structurée et opérationnelle de la transition juste ;
2. explorer, à travers différents scénarios, comment opérationnaliser la notion de transition juste au niveau politique en interrogeant la question de sa mesure afin de la constituer comme objet d'action publique ;
3. proposer l'ébauche de tableaux de bord utiles à la mise en place d'une action publique dédiée aux objectifs de transition juste.

La démarche entreprise dans ce Cahier vise à développer une critique interne des systèmes de mesure de l'économie et de ses impacts sociaux et environnementaux. A travers une approche

prospective de ces systèmes, il montre que de substantielles améliorations et innovations peuvent y être introduites tant en imaginant de nouveaux indicateurs qu'en repensant les processus de production et d'interprétation de la mesure de l'économie. Dans cette perspective, le Cahier souhaite proposer aux décideurs, aux chargés de suivi et d'évaluation des progrès de la transition juste, aux acteurs de la société civile, mais également aux citoyens et aux citoyennes les balises nécessaires à une évolution de ces systèmes, car face à la complexité des enjeux climatiques, mesurer ne sert pas uniquement à comprendre ce qui se passe ou peut arriver, mais aussi à agir et à évoluer.

Ce Cahier vise donc à proposer l'ébauche d'un projet de refonte des systèmes statistiques qui appuient la décision politique en matière climatique afin qu'ils intègrent les enjeux sociaux. Cette démarche n'a pas pour objet de discuter des fondements politiques et philosophiques d'un système décisionnel désigné comme une « gouvernementalité par objectif » ou une « gouvernance par les nombres » (Supiot, 2020) mais bien à faire évoluer la « machine à gouverner », comme l'appelle Alain Supiot², dans une perspective démocratique et de justice sociale.

2. Qu'est-ce que la « transition juste » ?

2.1. ORIGINES DE LA NOTION DE « TRANSITION JUSTE »

La notion de « transition juste » est née au début des années 1990 dans les milieux syndicalistes américains comme un projet social défensif visant à protéger les travailleurs des industries fossiles des conséquences des politiques climatiques pour leurs emplois et leurs retraites³. Ce projet a trouvé un écho contemporain dans l'Union européenne (avec la Déclaration de Silésie/Katowice en 2018 et la création du « Mécanisme de transition juste » du Pacte vert européen en 2019) et au niveau mondial, dans l'Accord de Paris sur le climat (lequel évoque les « *impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national* »).

Dans cette perspective (que l'on retrouve dans les débats actuels aux États-Unis autour de l'avenir des États charbonniers comme la Virginie occidentale), ce sont les politiques de transition qu'il s'agit de rendre justes. Or, l'amplification des chocs écologiques, indépendamment des politiques d'atténuation qui seront mises en œuvre pour y faire face, appelle une définition plus large et positive de la transition juste comme l'ont proposé les syndicats européens au début de la décennie 2010.

Le thème de la transition juste a en effet alors évolué, en particulier sous l'influence de la Confédération internationale des syndicats puis de la Confédération européenne des syndicats, vers une tentative de conciliation entre la lutte contre le dérèglement climatique et la réduction des inégalités sociales, autour du thème des « emplois verts » et le slogan « *no jobs on a dead*

² Dans la perspective critique déployée par cet auteur : « *L'état de délabrement institutionnel où se trouve plongée l'Europe procède d'une certaine façon de penser le gouvernement des hommes, qui est apparue à l'aube de temps moderne et continue de dominer son imaginaire normatif. Cet imaginaire consiste à se représenter le gouvernement comme une technique de pouvoir, comme une machine dont le fonctionnement doit être indexé sur la connaissance scientifique de l'humain.* » (Supiot, 2020 : 49).

³ Tony Mazzocchi évoque dans un texte de 1993 la « main tendue » aux travailleurs des énergies fossiles qui doivent pouvoir prendre un nouveau départ.

planet » Ce projet social-écologique culmine avec le Rapport de l'Organisation Internationale du Travail de 2015⁴ qui définit des « lignes directrices » en la matière.

Il s'agit aujourd'hui d'élargir encore le projet de transition juste (notamment, sur le plan écologique, au-delà du seul dérèglement climatique et sur le plan économique vers une redéfinition des modèles actuels fondés sur la croissance) et surtout de le rendre opératoire de manière démocratique (encadré 1).

La transition juste ne doit plus seulement s'entendre comme un accompagnement social ou une compensation financière des politiques d'atténuation des crises écologiques, mais plus largement comme une stratégie de transition sociale-écologique incluant les politiques écologiques comme les chocs écologiques. Cette stratégie est appelée à devenir le cœur des politiques de transition, comme le fait explicitement le GIEC dans le scénario SSP1 du premier volet du Rapport AR6⁵.

Encadré 1 : Le travail du Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale au cœur des enjeux de la transition juste en Belgique

En Belgique, les questions de transition juste, de lutte contre les inégalités et de participation sont au centre du travail du [Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale](#). Cette institution indépendante, interfédérale et publique a été créée en 1999 par un [Accord de coopération](#) entre l'État fédéral, les Communautés et les Régions. Sa mission consiste en l'évaluation de l'effectivité de l'exercice des droits dans les situations de pauvreté et de précarité. En 2018-2019, le Service de de lutte contre la pauvreté a consacré son Rapport bisannuel au thème 'Durabilité et pauvreté'. Pour ce faire, il a organisé, entre autres, une concertation approfondie et structurelle avec des personnes en situation de pauvreté, leurs associations et réseaux, et diverses autres parties prenantes (organisations de terrain, institutions, administrations, chercheurs, ...). En partant d'une réflexion autour du concept de durabilité vu par les personnes en situation de pauvreté, le [Rapport « Durabilité et pauvreté »](#) établit le lien entre les inégalités sociales auxquelles sont confrontées quotidiennement les personnes en situation de pauvreté, d'une part, et les défis sociaux, économiques et écologiques qui se présentent aujourd'hui à nous, d'autre part. Il aborde les inégalités auxquelles les personnes en situation de pauvreté font face dans sept domaines de l'existence (nature et espaces verts, énergie, alimentation et consommation durable, eau, soins de santé, travail et mobilité) ainsi que certaines évolutions qui accentuent (potentiellement) ces inégalités. Le Rapport propose également quelques voies vers la durabilité, en indiquant le chemin à suivre pour mener une politique en matière de durabilité et de pauvreté. L'accent est mis sur la responsabilité des autorités afin de réaliser les droits humains et les objectifs de développement durable pour les citoyens. Ce processus, qui a impliqué près de 150 organisations et 250 personnes, constitue un bon exemple de participation menant à une vision collectivement construite de la transition.

Comme nous le notions en introduction, la crise du Covid illustre la pertinence et la nécessité d'une transition sociale-écologique : c'est un choc écologique qui a aggravé les inégalités sociales existantes (logement exigü, travailleurs essentiels, comorbidités, etc.) et en a fait naître de nouvelles (nécessité/possibilité du télétravail, *Covid long*, etc.). De même, les inondations de juillet 2021 en Allemagne et en Belgique sont un autre exemple récent de l'urgence d'évoluer vers la

⁴ [Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous](#), OIT, Genève, 2015.

⁵ Le scénario dit « SSP 1 » (Shared Socioeconomic Pathway 1) - qui projette l'humanité dans un monde à 1,5 degré à brève échéance mais l'y maintient à moyen terme avant de lui permettre de repasser en dessous de ce seuil fatidique, à 1,4 degré vers la fin du 21^{ème} siècle - fait du bien-être humain et de la réduction des inégalités sociales les deux piliers du développement en lieu et place de la croissance économique. Voir sur ce point Riahi *et al.* The Shared Socioeconomic Pathways and their energy, land use, and greenhouse gas emissions implications: An overview, *Global Environmental Change*, Volume 42, 2017, Pages 153-168, ISSN 0959-3780, <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2016.05.009>.

transition juste pour que les ménages les plus vulnérables puissent être pris en compte dans la reconstruction (encadré 2).

Encadré 2 : Deux chocs récents illustrant l'urgence d'une transition sociale-écologique

En mettant un grand nombre de droits sous pression, la pandémie de Covid-19 a mis en évidence et fortement accru les nombreuses inégalités présentes dans tous les domaines de l'existence, que ce soit pour le droit à vivre dans un environnement sain, l'accès aux soins de santé, l'accès aux espaces verts ou encore le droit à un logement décent. Ces inégalités sont notamment mises en évidence dans une publication récente de l'IWEPS sur l'[Indice de situation sociale de la Wallonie](#). Dans sa [Note interfédérale sur l'impact de la crise du Covid-19 dans les situations de pauvreté et de précarité](#), le Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale montre également à quel point les personnes en situation de pauvreté ont été plus fortement impactées que le reste de la population. Le choc causé par la pandémie a nécessité la création de mécanismes relevant de la solidarité structurelle, à savoir la mise en place de toute une série de mesures prises par les gouvernements respectifs des différents niveaux de pouvoir pour amortir et atténuer les impacts négatifs de la crise engendrée par la pandémie. Le Service de lutte contre la pauvreté a réalisé un [premier aperçu des mesures Covid-19 en soutien aux situations de pauvreté et de précarité](#) en avril 2020, qu'il actualise depuis.

Notons que les inondations de juillet 2021 ont également révélé les inégalités présentes dans la société belge, en frappant plus lourdement les quartiers les plus précaires, notamment dans la région verwiétoise, ainsi que les personnes séjournant en camping permanent.

Ces deux chocs socialement différenciés que sont la pandémie de covid-19 et les inondations de juillet 2021 nous rappellent qu'un sens de l'urgence prévaut, non seulement pour la politique climatique et environnementale, mais également pour la politique de lutte contre la pauvreté.

2.2. VISIONS ET DEFINITION DE LA « TRANSITION JUSTE »

On peut retenir trois visions contemporaines de cette "transition juste élargie", qui ont été proposées ces dernières années et tenter d'en faire une synthèse (Tableau 1).

Tableau 1 : Trois visions de la transition juste

	Définition	Dimensions clés	Politiques
De Schutter (2020)	Combiner l'éradication de la pauvreté d'une part, et l'accélération de la transformation vers des sociétés à faible émission de carbone et riches en biodiversité d'autre part en plaçant la lutte contre les inégalités au-dessus de l'attention exclusive portée à la croissance économique	<ul style="list-style-type: none"> ● Protéger les travailleurs et les communautés affectés par la transformation écologique de ses impacts ; ● Ouvrir de nouvelles perspectives et renforcer les droits des personnes vivant dans la pauvreté (énergie, bâtiments, alimentation et mobilité) par des actions « à triple dividende » (réduire l'empreinte écologique, créer des possibilités d'emploi pour les personnes peu qualifiées, faciliter l'accès aux biens et services essentiels à la jouissance des droits humains) ; ● Promouvoir un modèle de développement qui place la lutte contre les inégalités au-dessus de l'attention exclusive portée à la croissance économique et qui lutte contre le gaspillage de la consommation plutôt que de la considérer comme un facteur de la croissance. 	<p>Mesures à triple dividende dans les plans de sortie de crise (6 piliers) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Financer la reprise économique par des régimes d'imposition progressive ; 2. Protéger les travailleurs et les communautés touchés par la transformation écologique contre les effets sur leurs moyens de subsistance ; 3. Investir dans des domaines tels que l'énergie, les bâtiments, l'alimentation et la mobilité, afin de profiter du « triple dividende » d'un environnement plus propre, d'emplois décents et de biens et services abordables, et sortir d'un modèle de croissance non durable tiré par la consommation et une économie de l'extraction et du gaspillage ; 4. Donner la priorité à la réduction des inégalités plutôt qu'à la recherche non durable de la croissance économique ; 5. Lutter contre l'obsolescence prématurée des biens de consommation ; 6. Veiller à ce que la conception et la mise en œuvre des plans d'action nationaux soient fondées sur le dialogue social et la participation des citoyens vivant dans la pauvreté.
Laurent (2021)	Réduire simultanément les dégradations environnementales et les inégalités sociales en plaçant la pleine santé et non la croissance au cœur des politiques publiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître et atténuer les inégalités environnementales ; 2. Accélérer les politiques de transition en les rendant équitables ; 3. Améliorer le bien-être humain présent et futur plutôt que de viser la croissance économique. 	Construire un Etat social-écologique qui reconnaisse les crises écologiques et les dégradations environnementales comme des risques sociaux à mutualiser pour atténuer les inégalités qui en résultent.
Stockholm Environment Institute (2020)	Une transition juste signifie (...) rechercher des moyens d'assurer la protection et la restauration de l'environnement, diversifier l'industrie et les autres activités économiques, et lutter contre les inégalités socio-économiques et les inégalités entre les sexes. (p.6)	Sept principes pour réaliser une transition juste vers une économie bas-carbone : <ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager activement la décarbonation 2. Éviter la création de <i>carbon lock-in</i> et de « perdants » supplémentaires dans ces secteurs 3. Soutenir les régions affectées 4. Soutenir les travailleurs, leurs familles et la communauté au sens large touchés par les fermetures ou les réductions d'échelle. 5. Réparer les dommages environnementaux et s'assurer que les coûts associés ne sont pas transférés du secteur privé au secteur public. 6. S'occuper des inégalités économiques et sociales existantes. 7. Assurer un processus de planification inclusif et transparent. 	Mesures et actions à mettre en œuvre pour chaque principe, par exemple : améliorer les protections sociales, en particulier dans les régions où une décarbonation rapide ou à grande échelle se profile à l'horizon, et là où les protections sociales existantes sont faibles.

On peut tirer de ces visions trois éléments de définition (ou exigences) d'une stratégie de transition qui consisterait à :

- analyser systématiquement les chocs écologiques et les politiques qui entendent les atténuer sous l'angle de la justice sociale dans ses trois dimensions fondamentales : de reconnaissance, distributive et procédurale ;
- accorder la priorité dans la conception des politiques de transition juste (ou transition sociale-écologique) au bien-être humain dynamique éclairé par ces enjeux de justice en vue de dépasser l'horizon de la croissance économique⁶ ;
- construire et mettre en œuvre ces politiques de transition juste de manière démocratique en veillant à la compréhension, à l'adhésion et à l'engagement des citoyennes et des citoyens.

Cette définition tridimensionnelle de la transition juste guide la réflexion développée dans les deux points suivants du Cahier: d'une part, en proposant un jeu de scénarios exploratoires visant à imaginer les dispositifs permettant de mesurer cette transition juste pour pouvoir développer l'action publique sociale-écologique, et d'autre part, en faisant l'ébauche de « tableaux de bord » d'indicateurs visant à objectiver la situation en matière de transition juste pour permettre le développement du débat démocratique et la conception d'outils d'action publique.

3. Vers une démocratisation de la mesure de la transition juste : quels futurs possibles ?

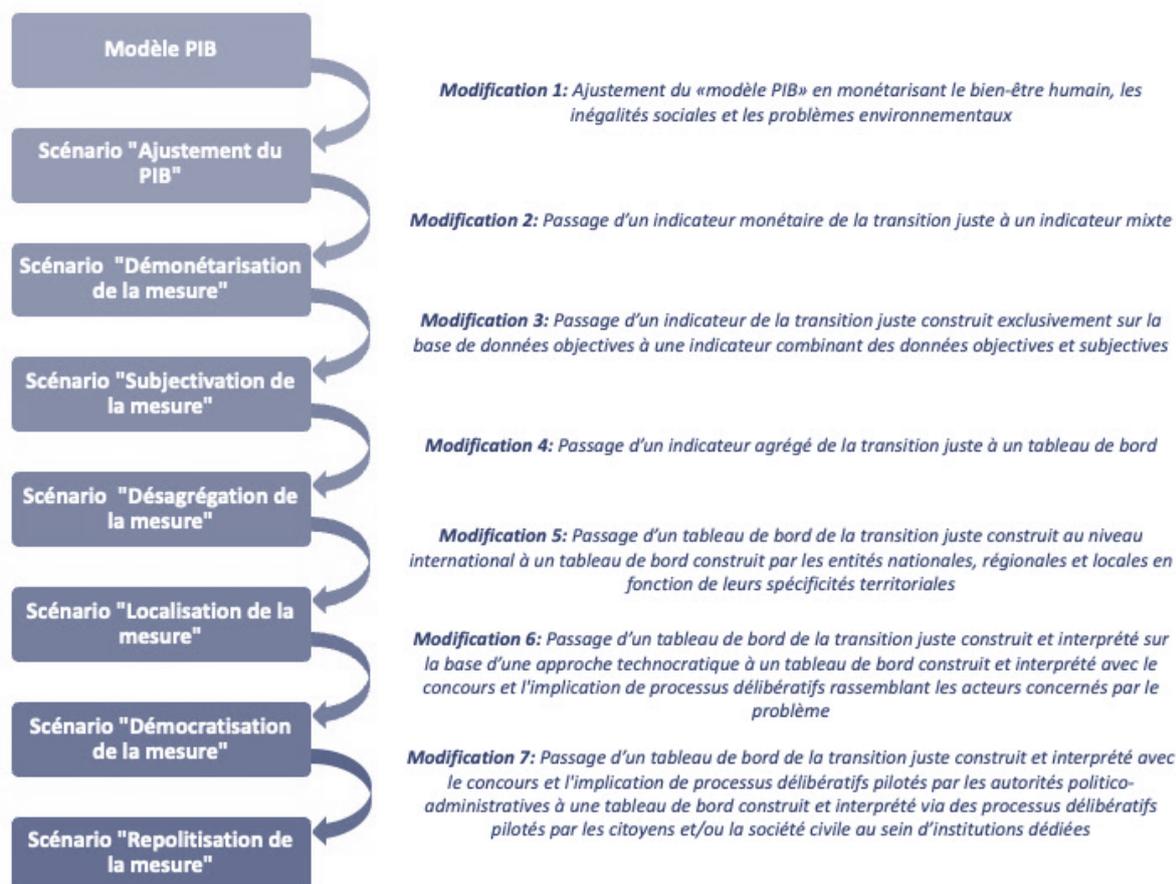
Dans cette section, nous esquissons différents scénarios de mesure de la transition juste. Ces scénarios sont développés en répondant à une série de questions clés : Quelles sont les principales caractéristiques de l'indicateur ou du tableau de bord utilisé pour mesurer la transition juste ? Comment et par qui est-il construit ? Quels types de données sont mobilisés pour produire l'indicateur/tableau de bord ? Comment et par qui sont-elles collectées ? Comment et par qui l'indicateur/tableau de bord est-il susceptible d'être "utilisé" pour porter/guider la transition juste ? Quel est son influence⁷ potentielle sur ces processus de transition ? Nous proposons 7 scénarios explorant chacun ce jeu de questions.

⁶ Ce dépassement de la croissance économique est inscrit en toutes lettres dans le [rapport récent et conjoint](#) du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services d'écosystèmes) qui recommande de "s'éloigner d'une conception du progrès économique où seule prévaut la croissance du PIB pour préserver la biodiversité et les écosystèmes. Le nouveau rapport du GIEC suggère lui aussi dans le SSP 1 une évolution vers un monde dans lequel « l'accent mis sur la croissance économique bascule en faveur du bien-être humain ». C'est aussi la position adoptée récemment par l'[Agence européenne de l'environnement](#). Pour une vue à la fois des arguments analytiques en faveur du bien-être et des politiques de bien-être qui émergent partout dans le monde, voir E. Laurent (ed.) *The Well-being Transition: Analysis and Policy*, Palgrave Macmillan, 2021.

⁷ Le modèle rationnel d'élaboration de politiques publiques impliquant un usage "instrumental" des connaissances (qu'il s'agisse d'indicateurs ou d'autres artefacts scientifiques) comme outils d'aide à la décision n'est que très rarement observé empiriquement. Les recherches empiriques sur l'utilisation des connaissances ont mis en lumière d'autres types d'usages (usages « politiques») et des influences « non intentionnelles » (rôle "conceptuel" et "processuel") des connaissances (Fransolet, 2019; Bauler, 2012;

Comme illustré dans la figure ci-dessous (Figure 1), les scénarios s'inscrivent dans un gradient allant d'une mesure technocratique de la transition juste calquée sur le modèle du PIB à des approches délibératives de la mesure de la transition juste. Nous partons d'une mesure de la transition juste inspirée du « modèle PIB » considérant que des indicateurs alternatifs au PIB s'inscrivant dans le sillage de celui-ci sont plus susceptibles d'être "utilisés" par les décideurs politiques que des indicateurs en rupture avec le système en place (Thiry *et al.*, 2016). Comme nous le verrons, la mesure de la transition juste calquée sur le « modèle PIB » présente toutefois une série de limites. C'est à ces limites que tentent de répondre chacun des scénarios. Chaque scénario est développé sur la base du scénario précédent en y intégrant une modification. Les modifications apportées aux différents scénarios correspondent aux principales limites et critiques formulées à l'encontre du « modèle PIB » identifiées à travers la littérature. La suite de la section présente les principales caractéristiques de chaque scénario ainsi que leur ancrage dans la littérature. Un tableau offrant une vue d'ensemble des scénarios au regard du « modèle PIB » est consultable en annexe (voir Annexe 1).

Figure 1 - Scénarios de mesure de la transition juste



Notons qu'il ne s'agit pas de scénarios complets, similaires à ceux développés en prospective. En effet, dans ce domaine, un scénario correspond à un récit comprenant une représentation de l'état actuel du système (la base), une description de la situation future de ce système (« futurible » ou image du futur), et la trajectoire qui relie le présent à l'image du futur (le cheminement) (Godet, 2004 ; de Jouvenel, 2004). Dans ce cahier, nous identifions plusieurs futurs possibles de la mesure

Gudmundsson *et al.*, 2009; Hezri et Dovers, 2006; Weiss *et al.*, 2005; Henry et Mark, 2003). C'est pourquoi, dans le cadre de ce cahier, nous considérons non seulement les usages, mais aussi l'influence de la mesure de la transition juste sur le déploiement de cette transition.

de l'économie, définissons les principales caractéristiques de ces systèmes de production et d'interprétation de la mesure, et présentons leur ancrage dans la littérature. Les trajectoires qui pourraient permettre le développement de ces nouveaux systèmes ne sont pas esquissées. En ce sens, nos scénarios devraient davantage être qualifiés de « proto-scénarios⁸ », des scénarios à l'état embryonnaire qui mériteraient d'être développés dans le cadre d'une analyse ultérieure. En outre, indépendamment du format des scénarios, notre approche, résolument exploratoire, ne constitue par un analyse prospective *per se*. Alors que ce cahier se base exclusivement sur une revue et une analyse de la littérature existante, un exercice prospectif implique la mise en œuvre d'une méthodologique fondée sur des approches systémiques (explorant les interactions entre les différentes variables du système) et participatives (par exemple : ateliers prospectifs, Delphi). Un exercice de prospective mobilise aussi des méthodes permettant d'introduire des discontinuités dans les scénarios (par exemple : *wild cards* et signaux faibles). Si certains scénarios présentés dans ce cahier sont en rupture avec le « modèle PIB », ils restent dans un système décisionnel de « gouvernementalité par objectif » ou de « gouvernance par les nombres » (Supiot, 2020) et n'impliquent dès lors aucune rupture par rapport au paradigme sous-jacent de l'action publique. Dans ce contexte, nous invitons le lecteur à considérer ce Cahier comme la phase exploratoire d'une analyse prospective sur les futurs de la mesure. L'analyse devrait idéalement être poursuivie en développant non seulement une critique interne, mais aussi une critique externe des systèmes de mesure de l'économie et de ses impacts sociaux et environnementaux.

3.1. SCENARIO « AJUSTEMENT DU PIB »

Le PIB vise à mesurer le « *résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes* » (IWEPS 2011, p. 13). Développé sur la base des travaux de comptabilité nationale de l'économiste américain Kuznets (1934) et des théories macro-économiques élaborées par Keynes (1936), cet indicateur s'est institutionnalisé au sortir de la seconde guerre mondiale afin d'orienter les politiques de soutien à l'économie durant cette période de reconstruction et de pénuries. Alors que ses concepteurs limitaient son rôle à la mesure de la richesse des nations, le PIB est devenu un outil phare de mesure de l'état des sociétés, sa croissance étant, encore aujourd'hui, assimilée au progrès économique et social (Jany-Catrice et Pinaud, 2017 ; Cordemans *et al.*, 2013). Le PIB montre toutefois ses limites lorsqu'il s'agit de guider l'action publique face aux problèmes environnementaux contemporains, aux inégalités sociales et à la nécessaire transition juste qu'ils supposent. Cet indicateur ne reflète effectivement ni le bien-être humain⁹ dans sa multi-dimensionnalité (par exemple : santé, accès à un environnement de qualité, participation à la vie politique...), ni la distribution de ce bien-être entre les individus au sein de la société (inégalités intragénérationnelles), et encore moins les externalités¹⁰ environnementales (par exemple : épuisement des ressources non-renouvelables, changements climatiques, extinction d'espèces...) et la soutenabilité¹¹ de nos modes de vie actuels (inégalités intergénérationnelles) (Jany-Catrice et

⁸ Afin de faciliter la lecture, nous conserverons dans la suite du texte le terme « scénario » plutôt que « proto-scénario ».

⁹ Comme expliqué par Conceição et Bandura, une croissance du PIB conduit rarement à une amélioration du bien-être humain, et peut même, au contraire, entraîner une dégradation de celui-ci : "A very comprehensive and systematic cross-country and time-series study by William Easterly of the relationship between GDP growth and improvements in objective indicators of wellbeing found that there was only robust indication that GDP growth was the prime cause for the improvement in three out of possible 81 indicators (calorie intake, protein intake, and telephones) (Easterly 1999). In addition, the evidence shows that growth comes accompanied with objective indicators of "bads" that lower quality of life, such as higher levels of pollution and, beyond a certain income threshold, dietary habits that increase obesity." (Conceição et Bandura 2008, p.3).

¹⁰ On parle d'externalité lorsque "*l'activité de production ou de consommation d'un agent affecte le bien-être d'un autre sans qu'aucun des deux reçoive ou paye une compensation pour cet effet*".

¹¹ « La soutenabilité pose la question de savoir si le niveau actuel de bien-être pourra être si ce n'est augmenté, au moins maintenu, pour les générations à venir » (Stiglitz *et al.* 2009, p. 18)

Pinaud, 2017 ; Seaford, 2013; Cordemans *et al.*, 2013 ; Thiry, 2012 ; Stiglitz *et al.* 2009 ; Cassiers et Thiry, 2009 ; Conceição et Bandura, 2008). Étant donné que « [ce que nous mesurons influence ce que nous faisons](#) », la mesure de ces trois dimensions est indispensable en vue d'assurer une transition juste. Le scénario « *Ajustement du PIB* » modifie le « modèle PIB » en monétarisant le bien-être humain, les inégalités sociales et les problèmes environnementaux¹².

Tableau 2 - Caractéristiques du scénario « *Ajustement du PIB* »

Caractéristiques de l'indicateur	Focus	Bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux
	Unité de mesure	Unité monétaire
	Format	Indicateur agrégé
	Type de données mobilisées	Données objectives
	Approche	Expertale
Construction de l'indicateur		<ul style="list-style-type: none"> • Insertion, dans les cénacles officiels internationaux en charge de la construction de l'indicateur (ISWGNA¹³ et Eurostat) d'experts « thématiques » pour développer/adopter/adapter les méthodologies d'évaluation monétaire de l'environnement et/ou des services écosystémiques, mais aussi des impacts sociaux, sanitaires, de santé psychique... Ces experts, principalement des économistes, sont spécialisés en matière d'évaluation monétaire. • Création, au sein de ces cénacles, de groupes de travail et de processus de décision pour chacune des thématiques à intégrer dans la nomenclature PIB. • Mise en place de programmes de recherches pour couvrir les besoins de connaissances scientifiques dans les thématiques qui ne sont pas encore explorées pour leur dimension de conversion en unité monétaire. • Création d'un ou plusieurs organes d'éthique de la quantification et de l'évaluation monétaire en vue d'établir la réflexivité éthique et morale nécessaire pour mener ce type d'exercice.
Collecte de données		<ul style="list-style-type: none"> • La mesure se base principalement sur des données statistiques officielles collectées par les instituts publics de statistiques ainsi que sur des données administratives collectées par les administrations et les services publics. Les collectes de données sont menées en suivant les directives méthodologiques produites par des instances internationales (par exemple : Eurostat). Des investissements sont effectués par les autorités publiques afin de collecter les nouvelles données nécessaires au calcul de l'indicateur. Au sein des instituts de statistiques, certaines tâches sont automatisées pour libérer de la main d'œuvre afin de collecter ces nouvelles données. • Certaines données environnementales sont collectées par des groupements de citoyens via des programmes de sciences citoyennes¹⁴ (par exemple : mesure de la pollution de l'air par des citoyens munis de capteurs, recensement d'espèces sur la base de comptages effectués par des citoyens). Ces collectes participatives de données sont encadrées par les autorités publiques (administrations et/ou instituts publics de statistique) et organisées de façon récurrente (afin de pouvoir générer des séries temporelles) sur la base de directives produites par des instances internationales (par exemple : Eurostat).
Rôle (usage et influence)	Rôle instrumental	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de l'objectif principal des politiques économiques (amélioration du bien-être humain, réduction des inégalités sociales et atténuation des dégradations environnementales) notamment en vue de permettre leur évaluation <i>ex-post</i>.

¹² Notons que plusieurs indicateurs alternatifs/complémentaires au PIB monétarisant les impacts sociaux et/ou environnementaux associés aux activités économiques ont été proposés (par exemple : "PIB vert" et Indice de bien-être économique durable (IBED)) (IWEPS, 2011). Cependant, à notre connaissance, aucun de ces indicateurs ne prend en compte les trois dimensions évoquées précédemment (bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux).

¹³ Le *Intersecretariat Working Group on National Accounts* est un organisme mis en place par les Nations Unies chargé du développement des méthodes de calcul du PIB.

¹⁴ Les sciences citoyennes couvrent toutes « *activités scientifiques dans lesquelles des scientifiques non professionnels participent volontairement à la collecte de données, à l'analyse et à la diffusion d'un projet scientifique* » (Haklay 2013, p.106, notre traduction).

	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de la contribution des États à des budgets supranationaux : les États les plus avancés sur le plan social et environnemental contribuent plus afin d'aider les autres régions du monde à effectuer la transition juste. • Encadrement de la redistribution de fonds internationaux : les États les moins avancés sur le plan social et environnemental reçoivent des aides pour effectuer la transition juste. Ces aides sont conditionnées par des obligations de moyens ou de résultats. • Établissement de la notation financière des états : le niveau de confiance international des États est établi sur la base de la résilience sociale et écologique de l'État.
Rôle politique	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation, par des classements et des analyses diffusés dans les médias, des performances sociales et environnementales des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) peuvent mobiliser l'indicateur pour soutenir des discours en faveur de la mise en œuvre de politiques de transition juste plus ambitieuses.
Rôle conceptuel	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une vision partagée du futur désirable (transition juste).
Rôle processuel	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un dialogue sur la transition juste et sa mesure. Ce dialogue est essentiellement concentré au niveau des instances supranationales (ISWGNA et Eurostat). • Développement du corpus de connaissances scientifiques sur l'évaluation monétaire des phénomènes environnementaux et sociaux. • Sensibilisation et renforcement de l'engagement des citoyens dans la transition juste via les programmes de collecte participative de données (sciences citoyennes).

3.2. SCENARIO « DEMONETARISATION DE LA MESURE »

Si un indicateur de transition juste reposant sur une unité monétaire utilise le langage des acteurs politiques et économiques dominants et semble donc plus facilement appropriable par ceux-ci (Thiry *et al.*, 2016), la traduction de phénomènes sociaux et environnementaux complexes en monnaie pose des problèmes non négligeables. L'évaluation monétaire des biens environnementaux et sociaux soulève, en effet, de nombreuses questions méthodologiques – par exemple : Comment attribuer une valeur monétaire à des biens qui ne font pas l'objet d'échanges sur un marché ? Lorsqu'un marché existe, comment s'assurer que le prix sur le marché reflète la « véritable » valeur du bien ? (Stiglitz *et al.*, 2009 ; Cassiers et Thiry, 2009 ; Conceição et Bandura, 2008). Plus fondamentalement, ce type d'exercice de monétarisation se heurte aussi à des problèmes éthiques. L'évaluation monétaire de la richesse naturelle et humaine repose sur l'implicite qu'il est possible de substituer les différentes formes de capitaux (Milanesi, 2011 ; Cassiers et Thiry, 2009). Cassiers et Thiry expliquent que, selon cette approche, il est admis qu' « *une destruction de capital naturel (la forêt amazonienne par exemple) puisse être compensée par un accroissement d'une autre forme de capital, qu'il s'agisse de capital produit (incorporant des technologies «vertes») ou capital humain (savoir-faire)* » (Cassiers et Thiry 2009, p.7). La possibilité de substituer les capitaux est associée à une conception de la soutenabilité « faible » défendue par les économistes néoclassiques (Vivien, 2009). Les économistes écologiques ont en revanche tendance à prôner un modèle de soutenabilité « forte »¹⁵ et, par conséquent, à rejeter l'évaluation monétaire des biens environnementaux. Face aux écueils des indicateurs monétaires, certains préconisent plutôt l'utilisation d'indicateurs physiques ou mixtes (c'est-à-dire des indicateurs combinant des mesures monétaires et non-monétaires) (Cassiers et Thiry, 2009). Le scénario « *Démonétarisation de la mesure* » passe d'un indicateur monétaire de la transition juste à un indicateur mixte.

¹⁵ La « soutenabilité forte » se caractérise par « *la nécessité de maintenir, à travers le temps, un stock de « capital naturel critique », dont les générations futures ne sauraient se passer* » (Vivien 2009, p.80).

Tableau 3 - Caractéristiques du scénario « Démonétarisation de la mesure »

Caractéristiques de l'indicateur	Focus	Bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux
	Unité de mesure	Pas d'unité, normalisé
	Format	Indicateur agrégé
	Type de données mobilisées	Données objectives
	Approche	Expertale
Construction de l'indicateur		<ul style="list-style-type: none"> • Insertion, dans les cénacles officiels internationaux en charge de la construction de l'indicateur (ISWGNA et Eurostat) d'experts « thématiques » issus de différentes disciplines (sciences naturelles et sciences humaines et sociales). • Création, au sein de ces cénacles, de groupes de travail et de processus de décision concernant : <ul style="list-style-type: none"> ➢ les thématiques à inclure en vue de la normalisation (par exemple base 100) de l'indicateur et de l'agrégation de ses sous-composantes ; ➢ la pondération relative de chaque composante et/ou dimension ; ➢ le choix des indicateurs à utiliser pour chaque thématique/composante/dimension.
Collecte de données		<ul style="list-style-type: none"> • La mesure se base principalement sur des données statistiques officielles collectées par les instituts publics de statistiques ainsi que sur des données administratives collectées par les administrations et les services publics. Les collectes de données sont menées en suivant les directives méthodologiques produites par des instances internationales (par exemple : Eurostat). Des investissements sont effectués par les autorités publiques afin de collecter les nouvelles données nécessaires au calcul de l'indicateur. Au sein des instituts de statistiques, certaines tâches sont automatisées pour libérer de la main d'œuvre afin de collecter ces nouvelles données. • Certaines données environnementales sont collectées par des groupements de citoyens via des programmes de sciences citoyennes (par exemple : mesure de la pollution de l'air par des citoyens munis de capteurs, recensement d'espèces sur la base de comptages effectués par des citoyens). Ces collectes participatives de données sont encadrées par les autorités publiques (administrations et/ou instituts publics de statistique) et organisées de façon récurrente (afin de pouvoir générer des séries temporelles) sur la base de directives produites par des instances internationales (par exemple : Eurostat).
Rôle (usage et influence)	Rôle instrumental	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de l'objectif principal des politiques économiques (amélioration du bien-être humain, réduction des inégalités sociales et atténuation des dégradations environnementales) notamment en vue de permettre leur évaluation <i>ex-post</i>. • Définition de la contribution des États à des budgets supranationaux : les États les plus avancés sur le plan social et environnemental contribuent plus afin d'aider les autres régions du monde à effectuer la transition juste. • Encadrement de la redistribution de fonds internationaux : les États les moins avancés sur le plan social et environnemental reçoivent des aides pour effectuer la transition juste. Ces aides sont conditionnées par des obligations de moyens ou de résultats. • Établissement de la notation financière des états : le niveau de confiance international des États est établi sur la base de la résilience sociale et écologique de l'État.
	Rôle politique	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation, par des classements et des analyses diffusés dans les médias, des performances sociales et environnementales des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) peuvent mobiliser l'indicateur pour soutenir des discours en faveur de la mise en œuvre de politiques de transition juste plus ambitieuses.
	Rôle conceptuel	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une vision partagée du futur désirable (transition juste).
	Rôle processuel	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un dialogue interdisciplinaire sur la transition juste et sa mesure. Ce dialogue est essentiellement concentré au niveau des instances supranationales (ISWGNA et Eurostat). • Sensibilisation et renforcement de l'engagement des citoyens dans la transition juste via les programmes de collecte participative de données (sciences citoyennes).

3.3. SCENARIO « SUBJECTIVATION DE LA MESURE »

Les appels à développer des indicateurs alternatifs ou complémentaires au PIB vont souvent de pair avec des discours pointant les limites des mesures purement 'objectives' du bien-être. Le bien-être 'objectif' est mesuré indirectement via des statistiques sur les déterminants 'objectifs' du bien-être dont la santé, l'accès à un emploi et à un logement décent, la participation à la vie politique, ou encore la qualité de l'environnement (Cassiers et Thiry, 2009 ; Stiglitz *et al.* 2009 ; Conceição et Bandura, 2008). Une telle approche se heurte à un problème majeur : les déterminants 'objectifs' du bien-être (moyens) tels que définis par les économistes orthodoxes n'assurent pas nécessairement une vie heureuse ou une vie « bonne », telle que subjectivement ressentie par les individus (résultats) (Thiry, 2012). Cette limite de la mesure objective du bien-être est pointée dans le rapport Stiglitz : « *Les économistes ont longtemps supposé qu'il suffisait d'observer les choix des personnes pour en tirer des informations concernant leur bien-être, et que leurs choix se conformaient à un ensemble standard d'hypothèses. Cependant, de nombreuses recherches se sont récemment penchées sur les éléments auxquels les personnes accordent de l'importance et sur la façon dont elles agissent dans leur vie, ce qui a mis en lumière un décalage sensible entre les hypothèses classiques de la théorie économique et les phénomènes que l'on observe dans le monde réel. Une part importante de ces recherches a été menée par des psychologues et des économistes à partir de données subjectives concernant le bien-être que les personnes disent ressentir ou ressentent.* » (Stiglitz *et al.* 2009, p. 47). Face à cette limite, de nombreux auteurs recommandent d'intégrer des données subjectives dans la mesure du bien-être (OCDE, 2013 ; Stiglitz *et al.* 2009 ; Conceição et Bandura, 2008). De telles données sont issues d'enquêtes sur la satisfaction de vie, le bonheur, ou les sentiments et émotions (par exemple : joie, souffrance, inquiétude...) exprimés par les individus, dimensions considérées comme les principaux indices du bien-être social dans les théories de l'économie du bonheur (Jany-Catrice et Pinaud, 2017). Si les approches ancrées dans les subjectivités des populations permettent de combler les lacunes des approches objectives, elles présentent aussi leurs propres limites. Certains chercheurs estiment que les indicateurs subjectifs du bien-être ne permettent pas de représenter les dimensions collectives du bien-être, telles que le lien social ou les problèmes environnementaux. L'utilisation de ces indicateurs pose également la question de la comparabilité des mesures, la conception du bonheur ou d'une vie « bonne » pouvant fortement varier d'une région du monde à l'autre (Thiry, 2012). Dans la mesure où ni les indicateurs subjectifs, ni ceux objectifs ne permettent de rendre compte de manière complète du bien-être sociétal, plusieurs auteurs préconisent de combiner les deux approches (Stiglitz *et al.* 2009 ; Conceição et Bandura, 2008). Le scénario « *subjectivation de la mesure* » passe d'un indicateur de la transition juste construit exclusivement sur la base de données objectives à un indicateur combinant des données objectives et subjectives.

Tableau 4 - Caractéristiques du scénario « *subjectivation de la mesure* »

Caractéristiques de l'indicateur	Focus	Bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux
	Unité de mesure	Pas d'unité, normalisé
	Format	Indicateur agrégé
	Type de données mobilisées	Données objectives et subjectives
	Approche	Expertale
Construction de l'indicateur	<ul style="list-style-type: none"> • Insertion, dans les cénacles officiels internationaux en charge de la construction de l'indicateur (ISWGNA et Eurostat) d'experts « thématique » issus de différentes disciplines (sciences naturelles et sciences humaines et sociales). • Création, au sein de ces cénacles, de groupes de travail et de processus de décision concernant : <ul style="list-style-type: none"> ➤ les thématiques à inclure en vue de la normalisation (par exemple base 100) de l'indicateur et de l'agrégation de ses sous-composantes ; 	

		<ul style="list-style-type: none"> ➤ la pondération relative de chaque composante et/ou dimension ; ➤ le choix des indicateurs à utiliser pour chaque thématique/composante/dimension ; ➤ l'articulation entre données subjectives et objectives, et l'élaboration d'une théorie intégrée qui permette de conceptualiser les interactions entre bien-être subjectif et objectif ; ➤ les implications politiques de la mesure du bonheur (par exemple ; opportunités et menaces associées à "une gouvernance du bonheur", tels que la déviation de l'objectif collectif vers une société du bonheur (en lieu et place d'une société du bien-être et du consumérisme) et les débats sur la place des drogues dans la société que ce glissement implique).
	Collecte de données	<ul style="list-style-type: none"> • La mesure se base principalement sur des données statistiques officielles collectées par les instituts publics de statistiques ainsi que sur des données administratives collectées par les administrations et les services publics. Les collectes de données sont menées en suivant les directives méthodologiques par des instances internationales (par exemple : Eurostat). Des investissements sont effectués par les autorités publiques afin de collecter les nouvelles données nécessaires au calcul de l'indicateur. Au sein des instituts de statistiques, certaines tâches sont automatisées pour libérer de la main d'œuvre afin de collecter ces nouvelles données. • Certaines données environnementales sont collectées par des groupements de citoyens via des programmes de sciences citoyennes (par exemple : mesure de la pollution de l'air par des citoyens munis de capteurs, recensement d'espèces sur la base de comptages effectués par des citoyens). Ces collectes participatives de données sont encadrées par les autorités publiques (administrations et/ou instituts publics de statistique) et organisées de façon récurrente (afin de pouvoir générer des séries temporelles) sur la base de directives produites par des instances internationales (par exemple : Eurostat). • Les données subjectives du bien-être sont collectées par l'Observatoire du bonheur, un observatoire indépendant composé de psychologues et de statisticiens. Ces experts mènent de façon récurrente des enquêtes auprès de la population en suivant les directives méthodologiques produites par des instances internationales (par exemple : Eurostat).
Rôle (usage et influence)	Rôle instrumental	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de l'objectif principal des politiques économiques (amélioration du bien-être humain, réduction des inégalités sociales et atténuation des dégradations environnementales) notamment en vue de permettre leur évaluation <i>ex-post</i>. • Définition de la contribution des États à des budgets supranationaux : les États les plus avancés sur le plan social et environnemental contribuent plus afin d'aider les autres régions du monde à effectuer la transition juste. • Encadrement de la redistribution de fonds internationaux : les États les moins avancés sur le plan social et environnemental reçoivent des aides pour effectuer la transition juste. Ces aides sont conditionnées par des obligations de moyens ou de résultats. • Établissement de la notation financière des États : le niveau de confiance international des États est établi sur la base de la résilience sociale et écologique de l'État.
	Rôle politique	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation, par des classements et des analyses diffusés dans les médias, des performances sociales et environnementales des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) peuvent mobiliser l'indicateur pour soutenir des discours en faveur de la mise en œuvre de politiques de transition juste plus ambitieuses.
	Rôle conceptuel	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une vision partagée du futur désirable (transition juste).
	Rôle processuel	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un dialogue interdisciplinaire sur la transition juste et sa mesure. Ce dialogue est essentiellement concentré au niveau des instances supranationales (ISWGNA et Eurostat). • Sensibilisation et renforcement de l'engagement des citoyens dans la transition juste via les programmes de collecte participative de données (sciences citoyennes). • Développement des méthodes pour articuler données subjectives et objectives et du corpus de connaissances scientifiques sur les interactions entre bien-être subjectif et objectif.

3.4. SCENARIO « DESAGREGATION DE LA MESURE »

Un indicateur de transition juste agrégeant plusieurs variables environnementales et sociales en une mesure unique présente une série d'avantages. D'une part, les indicateurs agrégés facilitent les comparaisons dans le temps et dans l'espace, notamment via l'élaboration de classements des performances des États. D'autre part, en offrant des informations simples facilement communicables par les médias sur des phénomènes complexes, ils peuvent contribuer à modifier les cadres cognitifs, attirer l'attention sur de nouveaux problèmes publics, favoriser la mobilisation politique et être utilisés pour soutenir des positions/visions dans les débats sociétaux (Sébastien et Bauler, 2013 ; Cordemans *et al.*, 2013 ; Thiry, 2012 ; Cassiers et Thiry, 2009). Les indicateurs agrégés ont cependant tendance à simplifier exagérément des réalités hautement complexes qui ne peuvent être saisies en une mesure unique (Conceição et Bandura, 2008). Ils ne permettent pas de rendre compte de l'état et de l'évolution des différentes variables qui le composent, rendant l'évaluation des politiques publiques et l'élaboration de recommandations politiques concrètes peu aisées (Cordemans *et al.*, 2013). En outre, la construction d'un indicateur agrégé implique de choisir les indicateurs à agréger et de les pondérer, un exercice souvent taxé d'arbitraire car basé sur des méthodes peu transparentes (Thiry, 2012 ; Cassiers et Thiry, 2009 ; Conceição et Bandura, 2008). L'adoption d'un tableau de bord¹⁶ reprenant une série d'indicateurs désagrégés représentant la multi-dimensionnalité de la transition juste permettrait de répondre à ces limites. En offrant un niveau de précision élevé, le tableau de bord est, en effet, un outil d'aide à la décision plus pertinent que l'indicateur agrégé, ce dernier se positionnant davantage comme un outil de communication (Cordemans *et al.*, 2013 ; Thiry, 2012 ; Cassiers et Thiry, 2009). Le scénario « désagrégation de la mesure » passe d'un indicateur agrégé de la transition juste à un tableau de bord.

Tableau 5 - Caractéristiques du scénario « désagrégation de la mesure »

Caractéristiques de l'indicateur	Focus	Bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux
	Unité de mesure	Unité spécifique à chaque indicateur
	Format	Tableau de bord
	Type de données mobilisées	Données objectives et subjectives
	Approche	Expertale
Construction de l'indicateur	<ul style="list-style-type: none"> • Insertion, dans les cénacles officiels internationaux en charge de la construction de l'indicateur (ISWGNA et Eurostat) d'experts « thématiques » issus de différentes disciplines (sciences naturelles et sciences humaines et sociales). • Création, au sein de ces cénacles, de groupes de travail et de processus de décision concernant : <ul style="list-style-type: none"> ➤ les thématiques à inclure dans le tableau de bord; ➤ le choix des indicateurs à utiliser pour chaque thématique/composante/dimension; ➤ l'objectif du tableau de bord (par exemple : mesurer l'évolution dans le temps ou comparer différentes entités) et l'architecture qui en découle ; ➤ L'ordre et l'agencement des indicateurs dans le tableau de bord, et les fondements théoriques et conceptuels sur lesquels ils reposent. Afin d'être pertinent dans une optique explicative/analytique, le tableau de bord devrait, en effet, idéalement rendre compte des rapports et des interrelations entre ses différentes composantes (contrairement par ex. aux Objectifs de développement durable (ODD)). Dans cette optique, un schéma DPSIR (<i>Driving force, Pressure, State, Impact, Response</i>) pourrait être utilisé ; ➤ l'articulation entre données subjectives et objectives, et l'élaboration d'une théorie intégrée qui permette de conceptualiser les interactions entre bien-être subjectif et objectif ; 	

¹⁶ Notons qu'un tableau de bord sert souvent de base à la construction d'indicateurs agrégés.

		<ul style="list-style-type: none"> ➤ les implications politiques de la mesure du bonheur (opportunités et menaces associées à "une gouvernance du bonheur", tels que la déviation de l'objectif collectif vers une société du bonheur (en lieu et place d'une société du bien-être et du consumérisme) et les débats sur la place des drogues dans la société que ce glissement implique). • Création, au sein de chaque État/région, d'un groupe inter-ministériel/-administratif pour assurer les liens vers les départements compétents sur les différentes politiques sectorielles concernées par la transition juste.
	Collecte de données	<ul style="list-style-type: none"> • La mesure se base principalement sur des données statistiques officielles collectées par les instituts publics de statistiques ainsi que sur des données administratives collectées par les administrations et les services publics. Les collectes de données sont menées en suivant les directives méthodologiques par des instances internationales (par exemple : Eurostat). Des investissements sont effectués par les autorités publiques afin de collecter les nouvelles données nécessaires au calcul de l'indicateur. Au sein des instituts de statistiques, certaines tâches sont automatisées pour libérer de la main d'œuvre afin de collecter ces nouvelles données. • Certaines données environnementales sont collectées par des groupements de citoyens via des programmes de sciences citoyennes (par exemple : mesure de la pollution de l'air par des citoyens munis de capteurs, recensement d'espèces sur la base de comptages effectués par des citoyens). Ces collectes participatives de données sont encadrées par les autorités publiques (administrations et/ou instituts publics de statistique) et organisées de façon récurrente (afin de pouvoir générer des séries temporelles) sur la base de directives produites par des instances internationales (par exemple : Eurostat). • Les données subjectives du bien-être sont collectées par l'Observatoire du bonheur, un observatoire indépendant composé de psychologues et de statisticiens. Ces experts mènent de façon récurrente des enquêtes auprès de la population en suivant les directives méthodologiques produites par des instances internationales (par exemple : Eurostat).
Rôle (usage et influence)	Rôle instrumental	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation par les administrations du suivi et de l'évaluation des politiques publiques par rapport aux objectifs de transition juste. Sur la base de ces évaluations, des recommandations politiques concrètes sont formulées.
	Rôle politique	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation, par des analyses diffusées dans les médias, des performances sociales et environnementales des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) peuvent mobiliser le tableau de bord pour soutenir des discours en faveur de la mise en œuvre de politique de transition juste plus ambitieuses. Notons toutefois qu'un tableau de bord est un outil de communication moins puissant qu'un indicateur agrégé.
	Rôle conceptuel	<ul style="list-style-type: none"> • Développement, auprès des concepteurs et des utilisateurs du tableau de bord, d'une meilleure compréhension des interactions entre les différentes dimensions (sociales et écologiques) de la transition juste
	Rôle processuel	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un dialogue interdisciplinaire sur la transition juste et sa mesure. Ce dialogue est essentiellement concentré au niveau des instances supranationales (ISWGNA et Eurostat). • Sensibilisation et renforcement de l'engagement des citoyens dans la transition juste via les programmes de collecte participative de données (sciences citoyennes).

3.5. SCENARIO « LOCALISATION DE LA MESURE »

Une des grandes forces du PIB est qu'il se fonde sur des conventions et des règles de calcul universelles définies au niveau international¹⁷, ce qui lui confère une crédibilité quant à sa robustesse méthodologique auprès de nombreux acteurs, facilite sa communication, mais aussi – et surtout – permet d'effectuer des comparaisons entre différents États (Sébastien *et al.* 2017 ; Cordemans *et al.*, 2013). Les indicateurs construits par des institutions internationales (indicateurs « descendants ») ont cependant un inconvénient majeur : ils ne prennent pas en compte les

¹⁷ Les règles de calcul du PIB sont définies par le [Working Group on National Accounts \(ISWGNA\)](#), un organisme interinstitution composé du FMI, de l'OCDE, des Nations-Unies, de la Banque mondiale et d'Eurostat, dans le Système de Comptabilité nationale des Nations Unies (SCN), puis adaptées au niveau Européen par Eurostat dans le Système Européen des comptes (SEC). Ces lignes directrices méthodologiques disposent d'un statut de règlement européen et s'imposent donc à tous les États-Membres (Piriou *et al.*, 2019).

particularités et les besoins spécifiques des territoires, ce qui les rend souvent peu pertinents au niveau local (Sébastien *et al.*, 2017). Pour Sébastien, Lehtonen et Bauler, « *se pose donc la question de la souveraineté de ces territoires qui, en mettant en place un indicateur standardisé à l'échelle nationale ou internationale, sont contraints de se comparer à des entités qui ne sont pas nécessairement comparables et risquent ainsi de perdre l'opportunité de maîtriser leur avenir en fonction de leurs ressources propres* » (Sébastien *et al.* 2017, p. 25-26). Face aux limites des indicateurs « descendants », les auteurs préconisent le développement d'indicateurs au niveau local (indicateurs « ascendants »), reconnaissant toutefois que ces indicateurs « *ne parviennent pas à s'institutionnaliser et ont du mal à se positionner dans le contexte global du développement durable ou du bien-être* » (Sébastien *et al.* 2017, p. 24-25). Le scénario « *localisation de la mesure* » passe d'un tableau de bord de la transition juste construit au niveau international à un tableau de bord construit par les entités nationales, régionales et locales en fonction de leurs spécificités territoriales.

Tableau 6 - Caractéristiques du scénario « *localisation de la mesure* »

Caractéristiques de l'indicateur	Focus	Bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux
	Unité de mesure	Unité spécifique à chaque indicateur
	Format	Tableau de bord
	Type de données mobilisées	Données objectives et subjectives
	Approche	Expertale
Construction de l'indicateur	<ul style="list-style-type: none"> Le Système Européen des comptes (SEC) n'est plus un règlement imposé aux États Membres, mais un cadre dans lequel s'inscrivent (en s'en détachant plus ou moins) les systèmes de calculs développés par les entités nationales, régionales et locales en fonction de leurs spécificités territoriales. Cette décentralisation requiert la mise en place de lignes budgétaires, de moyens administratifs, mais aussi de Hautes Écoles de statistiques afin de former des experts "locaux" disposant de compétences pointues en matière de configurations techniques d'indicateurs et de développement de méthodes de collecte et d'analyse de données. Afin de configurer les tableaux de bords en fonction de leurs spécificités territoriales, les entités nationales/régionales/locales développent des visions stratégiques territoriales de la transition juste. Le développement de ces visions stratégiques est alimenté par des consultations d'experts issus de différentes disciplines. Comme tout plan, ces visions stratégiques sont soumises à enquête publique. Sur la base des visions stratégiques territoriales de la transition juste, les instituts publics de statistiques nationaux/régionaux/locaux construisent les tableaux de bord de la transition juste. La construction des tableaux de bords est alimentée par des groupes de travail rassemblant des experts « thématiques » issus de différentes disciplines. Afin qu'ils puissent assurer au mieux leurs nouvelles missions, les services de statistiques des entités nationales/régionales/locales sont renforcés via des investissements importants. 	
Collecte de données	<ul style="list-style-type: none"> La mesure se base en partie sur des données statistiques officielles collectées par les instituts publics de statistiques ainsi que sur des données administratives collectées par les administrations et les services publics. Les instituts de statistiques développent eux-mêmes les directives méthodologiques pour la collecte de ces données. Des données territoriales spécifiques sont collectées par des groupements de citoyens via des programmes de sciences citoyennes (par exemple : mesure de la pollution de l'air par des citoyens munis de capteurs, recensement d'espèces sur la base de comptages effectués par des citoyens). Ces collectes participatives de données sont encadrées par les autorités publiques (administrations et/ou instituts publics de statistique) et organisées de façon récurrente (afin de pouvoir générer des séries temporelles) sur la base de directives méthodologiques produites par les instituts publics de statistiques. Les données subjectives du bien-être sont collectées par l'Observatoire du bonheur, un observatoire indépendant composé de psychologues et de statisticiens. Ces experts mènent de façon récurrente des enquêtes auprès de la 	

		population en suivant les directives méthodologiques qu'ils développent en tenant compte des spécificités territoriales.
Rôle (usage et influence)	Rôle instrumental	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation par les administrations du suivi et de l'évaluation des visions stratégiques territoriales de la transition juste. Sur la base de ces évaluations, des recommandations politiques concrètes sont formulées.
	Rôle politique	<ul style="list-style-type: none"> Représentation, par des analyses diffusées dans les médias, des performances sociales et environnementales des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) peuvent mobiliser le tableau de bord pour soutenir des discours en faveur de la mise en œuvre de politique de transition juste plus ambitieuses. Notons toutefois qu'un tableau de bord est un outil de communication moins puissant qu'un indicateur agrégé. Soulignons également que la perte de la caractéristique de comparabilité internationale demande de former et d'accompagner la classe politique, la société civile et la presse dans leurs analyses des chiffres. Dans cette optique, des organes multi-niveaux et territoriaux de discussion des résultats des tableaux de bord pourraient être mis en place.
	Rôle conceptuel	<ul style="list-style-type: none"> Développement, auprès des concepteurs et des utilisateurs du tableau de bord, d'une meilleure compréhension des interactions entre les différentes dimensions (sociales et écologiques) de la transition juste.
	Rôle processuel	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'un dialogue interdisciplinaire sur la transition juste et sa mesure aux niveaux local/régional/national. Développement de visions territoriales stratégiques de la transition juste Développement de compétences pointues en matière de configurations techniques d'indicateurs et de développement de méthodes de collecte et d'analyse de données dans les instituts publics de statistiques aux niveaux local/régional/national. Sensibilisation et renforcement de l'engagement des citoyens dans la transition juste via les programmes de collecte participative de données (sciences citoyennes).

3.6. SCENARIO « DEMOCRATISATION DE LA MESURE »

Les discours en faveur d'un « au-delà du PIB » s'accompagnent généralement d'une critique de la mainmise des « experts » dans le développement de la mesure. Le passage d'une mesure de la richesse des nations à une mesure du bien-être questionne le rôle des « experts » et invite à ouvrir le processus de construction d'indicateurs à la société civile (Renault, 2017). De fait, de nombreux chercheurs s'accordent à dire que les mieux placés pour connaître et définir ce qu'est le « bien-être » sont les intéressés eux-mêmes, et qu'il convient donc de les impliquer dans le développement de sa mesure (Renault 2017 ; Sébastien *et al.* 2017 ; Cordemans *et al.*, 2013 ; Salvaris, 2000). En ce sens, Sébastien, Lehtonen et Bauler affirment qu' « *il paraît indispensable d'associer la société civile à la production des indicateurs afin de discuter des données, variables et paramètres à prendre en compte pour s'assurer de leur cohérence avec les valeurs fondant l'objet de la mesure* » (Sébastien *et al.* 2017, p. 25-26). Selon ces mêmes auteurs, les indicateurs participatifs nourrissent de nombreuses promesses : « *diminuer la domination des processus participatifs par les experts ; intégrer une diversité de points de vue et de perspectives ; générer des apprentissages collectifs ; atténuer les asymétries de pouvoir ; favoriser l'utilisation des indicateurs par les décideurs ; permettre une meilleure intégration des considérations locales et globales* » (Sébastien *et al.* 2017, p. 14). De telles promesses donnent lieu à une demande de plus en plus importante de la part d'acteurs du monde politique, associatif et scientifique pour approfondir l'implication des citoyens dans la construction d'indicateurs (Sébastien *et al.* 2017). Ces appels à une démocratisation de la mesure sont particulièrement pertinents lorsqu'on considère la mesure de la transition juste. Les problèmes sociaux-écologiques complexes que la transition juste entend atténuer sont caractérisés par des incertitudes irréductibles et une pluralité de perspectives légitimes. Pour de nombreux chercheurs, ces « [controverses sociotechniques](#) » requièrent des approches « post normales » qui visent à gérer les incertitudes et rendre les conflits de valeur explicites via des processus participatifs (Fransolet, 2019 ; Thiry, 2012 ; Ravetz, 2011; Turnpenny *et al.*, 2009; Funtowicz et Ravetz, 1993), comme les « forums hybrides ». Il s'agit de lieux de dialogue et de débat dans

lesquels sont invités à s'exprimer tous les acteurs concernés par le problème, en ce compris ceux qui ne sont traditionnellement pas conviés dans les approches purement "expertales"/technocratiques (Callon *et al.*, 2001). Ce faisant, les « forums hybrides » sont aussi de véritables lieux de production de connaissance (Brunet et al., 2013). Le scénario « *démocratisation de la mesure* » passe d'un tableau de bord de la transition juste construit et interprété sur la base d'une approche technocratique à un tableau de bord construit et interprété avec le concours et l'implication de processus délibératifs rassemblant les acteurs concernés par le problème (citoyens et/ou organisations de la société civile).

Tableau 7 - Caractéristiques du scénario « *démocratisation de la mesure* »

Caractéristiques de l'indicateur	Focus	Bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux
	Unité de mesure	Unité spécifique à chaque indicateur
	Format	Tableau de bord
	Type de données mobilisées	Données objectives et subjectives
	Approche	Participative
Construction de l'indicateur	<ul style="list-style-type: none"> Le Système Européen des comptes (SEC) n'est plus un règlement imposé aux États Membres, mais un cadre dans lequel s'inscrivent (en s'en détachant plus ou moins) les systèmes de calculs développés par les entités nationales, régionales et locales en fonction de leurs spécificités territoriales. Cette décentralisation requiert la mise en place de lignes budgétaires, de moyens administratifs, mais aussi de Hautes Écoles de statistiques afin de former des experts "locaux" disposant de compétences pointues en matière de configurations techniques d'indicateurs participatifs et de développement de méthodes de collecte et d'analyse de données. Afin de configurer les tableaux de bords en fonction de leurs spécificités territoriales, les autorités publiques nationales/régionales/locales développent des visions stratégiques territoriales de la transition juste. Le développement de ces visions stratégiques est alimenté par des "forums hybrides" rassemblant des experts issus de différentes disciplines et tous les acteurs concernés par la transition juste (citoyens issus de différents horizons et acteurs économiques, sociétaux, environnementaux). Cet exercice participatif vise à identifier et à intégrer, dans la vision stratégique, les points de vue des différents acteurs concernés et à développer des solutions innovantes pour assurer une transition juste ("sagesse de foules"). Sur la base des visions stratégiques territoriales de la transition juste, les instituts publics de statistiques nationaux/régionaux/locaux construisent des tableaux de bord de la transition juste. La construction des tableaux de bords est également alimentée par des "forums hybrides" rassemblant des experts issus de différentes disciplines et tous les acteurs concernés par la transition juste (citoyens issus de différents horizons et acteurs économiques, sociétaux, environnementaux). Les forums hybrides sont mobilisés dans toutes les étapes de la vie du tableau de bord, de sa configuration à sa mise en discussion, en passant par l'interprétation/analyse de ses résultats. Cet exercice participatif vise à identifier et intégrer, dans le tableau de bord, les points de vue des différents acteurs concernés. Afin qu'ils puissent assurer au mieux leurs nouvelles missions, les services de statistiques des entités nationales/régionales/locales sont renforcés via des investissements importants. 	
Collecte de données	<ul style="list-style-type: none"> La mesure se base en partie sur des données statistiques officielles collectées par les instituts publics de statistiques ainsi que sur des données administratives collectées par les administrations et les services publics. Les instituts de statistiques développent eux-mêmes, sur la base des recommandations formulées lors des forums hybrides, les directives méthodologiques pour la collecte de données. Des données territoriales spécifiques sont collectées par des groupements de citoyens via des programmes de sciences citoyennes (par exemple : mesure de la pollution de l'air par des citoyens munis de capteurs, recensement d'espèces sur la base de comptages effectués par des citoyens). Ces collectes participatives de données sont encadrées par les autorités publiques (administrations et/ou instituts publics de statistique) et organisées de façon récurrente (afin de pouvoir générer des séries temporelles) sur la base de directives méthodologiques produites par les instituts publics de statistiques sur la base des recommandations formulées lors des forums hybrides. A la demande des citoyens et des acteurs participant à l'élaboration de la mesure, les collectes participatives de données par des citoyens 	

		<p>(ou des acteurs) pourraient se développer davantage, voire s'institutionnaliser (voir Scénario "<i>Repolitisation de la mesure</i>").</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les données subjectives du bien-être sont collectées par l'Observatoire du bonheur, un observatoire indépendant composé de psychologues et de statisticiens. Ces experts mènent de façon récurrente des enquêtes auprès de la population en suivant les directives méthodologiques qu'ils développent sur la base des recommandations formulées lors des forums hybrides.
Rôle (usage et influence)	Rôle instrumental	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation par les administrations du suivi et de l'évaluation des visions stratégiques territoriales de la transition juste. Sur la base de ces évaluations, des recommandations politiques concrètes sont formulées.
	Rôle politique	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation, par des analyses diffusées dans les médias, des performances sociales et environnementales des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) peuvent mobiliser le tableau de bord pour soutenir des discours en faveur de la mise en œuvre de politiques de transition juste plus ambitieuses. Notons toutefois qu'un tableau de bord est un outil de communication moins puissant qu'un indicateur agrégé. Soulignons également que la perte de la caractéristique de comparabilité internationale demande de former et d'accompagner la classe politique, la société civile et la presse dans leurs analyses des chiffres. Dans cette optique, des organes multi-niveaux et territoriaux de discussion des résultats des tableaux de bord pourraient être mis en place. • Mobilisation du processus de construction et d'interprétation du tableau de bord à titre illustratif par des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) dans des discours en faveur du développement d'une démocratie participative.
	Rôle conceptuel	<ul style="list-style-type: none"> • Développement, auprès des acteurs participant au processus d'élaboration du tableau de bord et des utilisateurs de celui-ci, d'une meilleure compréhension des interactions entre les différentes dimensions (sociales et écologiques) de la transition juste.
	Rôle processuel	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un dialogue sur la transition juste et sa mesure impliquant tous les acteurs concernés aux niveaux local/régional/national. • Développement de visions territoriales stratégiques de la transition juste. • Développement, auprès des acteurs participant au processus d'élaboration du tableau de bord, d'une meilleure compréhension de la diversité des aspirations, des points de vue et des besoins des acteurs concernés par la transition juste. • Prise en compte, dans la gouvernance de la transition juste, des aspirations, des points de vue et des besoins des acteurs concernés. • Développement de compétences pointues en matière de configurations techniques d'indicateurs participatifs et de développement de méthodes de collecte et d'analyse de données dans les instituts publics de statistiques aux niveaux local/régional/national. • Expérimentation de pratiques participatives de production de la mesure et d'élaboration de politiques publiques, pouvant déboucher sur des apprentissages politiques en la matière et sur une multiplication des exercices de ce type (notamment dans d'autres domaines politiques), voire sur une institutionnalisation de la participation (voir Scénario « <i>Repolitisation de la mesure</i> »). • Sensibilisation et renforcement de l'engagement des citoyens et des autres acteurs dans la transition juste via les programmes de collecte participative de données (sciences citoyennes) et les forums hybrides.

3.7. SCENARIO « REPOLITISATION DE LA MESURE »

Comme le scénario précédent, le scénario « *Repolitisation de la mesure* » adresse la critique de l'approche technocratique du « modèle PIB ». Il s'en distingue toutefois en proposant une forme plus approfondie de démocratisation de la mesure. Alors que le scénario "*Démocratisation de la mesure*" esquisse une construction et une interprétation du tableau de bord de la transition juste avec l'organisation, par des acteurs publics classiques (par exemple : administrations, cabinets ministériels...), de processus délibératifs impliquant les acteurs concernés, le Scénario "*Repolitisation de la mesure*" propose que ces processus délibératifs soient pilotés par les citoyens (et/ou les acteurs de la société civile) eux-mêmes au sein de nouvelles instances¹⁸ démocratiques.

¹⁸ Une instance étant ici définie comme une autorité, un corps constitué qui détient un pouvoir de décision.

Le développement de telles instances entend renforcer, mais aussi pérenniser la participation des acteurs concernés dans la construction et l'interprétation de la mesure de la transition juste. Cette institutionnalisation de la participation des citoyens¹⁹ (et/ou des acteurs de la société civile) poursuit plusieurs objectifs. Un premier objectif est de répondre à la crise de confiance dont souffrent les statistiques publiques et les instituts qui les produisent (Lehtonen, 2019 ; Chiche et Chanvriil, 2016), mais aussi les médias qui diffusent ces chiffres et les acteurs politiques qui les "utilisent" (OCDE, 2020 ; IWEPS, 2019). Face à la méfiance croissante vis-à-vis des élites statistiques et politiques, certains appellent à un approfondissement de la démocratie (Calay *et al.*, 2019). Pour Rosanvallon (2015), l'avènement d'une « démocratie d'appropriation » fondée sur une réappropriation du processus décisionnel par les citoyens est un prérequis indispensable pour restaurer la confiance entre gouvernants et gouvernés. Outre une méfiance croissante, les acteurs politiques font également l'objet de nombreuses critiques quant à leur capacité à garantir une justice sociale et à répondre au défi climatique. Ces critiques se fondent notamment sur les statistiques de la pauvreté et de la précarité (qui ne cessent de croître) et sur les projections d'émissions de gaz à effet de serre (qui s'éloignent dangereusement des objectifs de l'accord de Paris), et s'expriment via différents mouvements citoyens, tels que les manifestations pour le pouvoir d'achat des gilets jaunes et les marches pour le climat. Actant de l'incapacité des élus à gouverner une transition sociale-écologique, "certains acteurs politiques plaident pour le rassemblement de ces mouvements afin de mettre en place une nouvelle dynamique d'opposition aux régimes politiques libéraux" (Calay *et al.* 2019, p.7). Ces appels à développer des dynamiques d'opposition aux régimes en place font écho à des positions soutenues par des chercheurs dans le domaine des études de transitions. Il s'agit, entre autres, de Kivimaa et Kern (2016) qui observent que la mise en œuvre de politiques de démantèlement des pratiques non durables (« [politiques d'exnovation](#) ») indispensable pour assurer la transition vers une économie soutenable²⁰, est souvent entravée par les relations étroites qu'entretiennent les gouvernements avec les acteurs du modèle économique dominant, modèle à l'origine des problèmes sociaux et environnementaux que ces politiques tentent d'atténuer. Afin de lever ces verrouillages (*lock-in*), les auteurs recommandent d'impliquer des acteurs défendant des visions alternatives dans le processus politique en les intégrant dans des instances existantes ou en créant de nouvelles instances où siègeraient exclusivement ces acteurs et qui contourneraient les instances traditionnelles. L'institutionnalisation de la participation des citoyens (et/ou des acteurs de la société civile) pourrait ainsi contribuer à réduire l'emprise des acteurs économiques dominants sur les processus politiques en offrant une capacité d'influence plus importante à des visions alternatives. Si de plus en plus d'acteurs, de chercheurs et de citoyens se montrent favorables à une plus grande implication des citoyens dans les processus politiques, il semble important de souligner que tous les citoyens ne soutiennent pas l'avènement d'une démocratie participative, certains préférant le maintien du modèle représentatif. D'autres encore préconisent la délégation du pouvoir aux « experts » de façon à atténuer les conflits politiques (Bedock et Pilet, 2021).

¹⁹ La question de l'institutionnalisation de la participation citoyenne a été discutée de façon approfondie dans le cadre du premier cahier de prospective de l'IWEPS (Calay *et al.*, 2019)

²⁰ De nombreux chercheurs qui inscrivent leurs travaux dans le domaine des études des transitions (*transition studies*) estiment que la mise en œuvre de politiques de soutien aux innovations et aux alternatives durables ne suffit pas pour assurer la transition vers une économie durable. Ils défendent l'idée que des politiques d'innovation doivent nécessairement être combinées avec des « [politiques d'exnovation](#) » favorisant (et encadrant) la déstabilisation, le déclin et l'abandon des industries, technologies, *business models* et pratiques qui soulèvent des problèmes de durabilité d'ordre systémique (Callorda Fossati et Fransolet, 2021 ; Heyen *et al.*, 2017 ; Kivimaa et Kern, 2016).

Tableau 8 - Caractéristiques du scénario « repolitisation de la mesure »

Caractéristiques de l'indicateur	Focus	Bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux
	Unité de mesure	Unité spécifique à chaque indicateur
	Format	Tableau de bord
	Type de données mobilisées	Données objectives et subjectives
	Approche	Participative
Construction de l'indicateur	<ul style="list-style-type: none"> Dans de nombreuses régions du monde, face à la crise de confiance qui mine leurs actions et reconnaissant leur incapacité à garantir une justice sociale et à répondre au défi climatique, les autorités politiques ont institué des "Conseils de la transition juste" (voir exemple de proposition en Région Bruxelloise). Ce nouvel organe de concertation rassemble divers mouvements citoyens (par exemple : Gilets Jaunes, <i>Extinction Rebellion</i>, Grands-parents pour le climat...), des organisations de la société civile (par exemple : ONG environnementales et de développement, organisation de lutte contre la pauvreté et les inégalités, fédérations des entreprises 'durables' ou en transition, organisations représentant les générations futures...), des acteurs scientifiques/académiques et tout citoyen/entreprise souhaitant s'engager en faveur d'une transition sociale et/ou écologique. Le Conseil de la transition juste a pour mission de proposer des recommandations politiques et de remettre des avis aux autorités politiques concernant toutes les politiques menées dans des domaines associés à la transition juste. Des concertations entre le Conseil de la transition juste et les autorités politiques sont organisées régulièrement afin de négocier sur les questions qui font l'objet de conflits entre les différents acteurs concernés par la transition. Le Conseil de la transition juste a également pour rôle de contrôler que les politiques mises en œuvre par les autorités publiques sont à la hauteur de l'urgence sociale et écologique. En ce sens, le Conseil est chargé de construire des tableaux de bord de la transition juste. Ces tableaux de bord sont construits sur la base de processus délibératifs impliquant tous les acteurs concernés par le problème avec le soutien technique d'une nouvelle instance : l'Institut des Sciences Citoyennes". Il s'agit d'un institut indépendant géré par des citoyens et des acteurs en faveur de la transition sociale-écologique sur la base d'un modèle coopératif. Cet institut dispose de compétences pointues en matière de configurations techniques d'indicateurs participatifs et de développement de méthodes participatives de collecte et d'analyse de données. Il met continuellement à jour ses compétence sur la base d'une approche réflexive par rapport à ses propres pratiques, mais aussi, en participants aux activités des réseaux internationaux de praticiens et de chercheurs dans le domaine des sciences citoyennes (par exemple : European Citizen Science Association et Global Citizen Science Partnership). 	
Collecte de données	<ul style="list-style-type: none"> La mesure se base sur les données collectées par l'Institut des sciences citoyennes. L'institut coordonne des campagnes récurrentes (afin de pouvoir générer des séries temporelles) de collectes de données par des groupements citoyens (par exemple : mesure de la pollution de l'air par des citoyens munis de capteurs, recensement d'espèces sur la base de comptages effectués par des citoyens). Il soutient et accompagne également des projets innovants/expérimentaux de collecte participative de données initiés par des citoyens, des organisations de la société civile et/ou des chercheurs. A mesure que les sciences citoyennes se développent, de plus en plus de données environnementales, mais aussi sociales (en matière de santé, par exemple), sont collectées par des citoyens. L'Institut des sciences citoyennes mène également de façon récurrente des enquêtes sur le bien-être subjectif de la population. L'Institut des sciences citoyennes compile des données statistiques officielles collectées par les instituts publics de statistiques ainsi que des données administratives collectées par les administrations et les services publics nécessaires pour l'élaboration du tableau de bord. Toutes les données collectées/compilées par l'Institut des sciences citoyennes sont soumises à un processus de validation interne et externe. 	
Rôle (usage et influence)	Rôle instrumental	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle par le Conseil de la transition juste, que les politiques mises en œuvre par les autorités publiques sont à la hauteur de l'urgence sociale et écologique. Si ce n'est pas le cas, le Conseil formule des recommandations politiques.
	Rôle politique	<ul style="list-style-type: none"> Représentation, par des analyses diffusées dans les médias, des performances sociales et environnementales des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus,

	organisations de la société civile..) peuvent mobiliser le tableau de bord pour soutenir des discours en faveur de la mise en œuvre de politiques de transition juste plus ambitieuses. Notons toutefois qu'un tableau de bord est un outil de communication moins puissant qu'un indicateur agrégé. Soulignons également que la perte de la caractéristique de comparabilité internationale demande de former et d'accompagner la classe politique, la société civile et la presse dans leurs analyses des chiffres. Dans cette optique, des organes multi-niveaux et territoriaux de discussion des résultats des tableaux de bord pourraient être mis en place.
Rôle conceptuel	<ul style="list-style-type: none"> • Développement, auprès des acteurs participant au processus d'élaboration du tableau de bord et des utilisateurs de celui-ci, d'une meilleure compréhension des interactions entre les différentes dimensions (sociales et écologiques) de la transition juste.
Rôle processuel	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un dialogue permanent sur la transition juste et sa mesure impliquant tous les acteurs concernés aux niveaux local/régional/national. • Développement d'une dynamique d'opposition aux visions politiques plaçant la priorité sur la croissance économique. • Développement des méthodes de collectes participatives de données (sciences citoyennes). • Sensibilisation et renforcement de l'engagement des citoyens et des autres acteurs dans la transition juste via les programmes de collecte participative de données (sciences citoyennes) et la mise en place de nouvelles instances (Conseil de la transition juste et Institut des sciences citoyennes). • Institutionnalisation de la participation publique.

4. Proposition de tableaux de bord pour mesurer la transition juste en Europe

4.1. CADRAGE DE NOS PROPOSITIONS DE TABLEAUX DE BORD POUR MESURER LA TRANSITION JUSTE

L'intention dans cette section est de proposer, à titre illustratif, deux tableaux de bord pour mesurer la transition juste. Les deux tableaux de bord répondent à des objectifs différents et ils sont, à ce stade, proposés dans le cadre de cet article, en cohérence avec les définitions et approches présentées dans les sections précédentes. Ils sont provisoires car ils correspondent à un scénario de développement « intermédiaire » dans la logique de la section 3. Ils sont suggérés en fonction de nos compréhensions et connaissances actuelles et avant plusieurs autres étapes de concertation et participation, essentielles, notamment pour une meilleure appropriation, en écho aux derniers scénarios de construction des mesures décrits dans la section précédente.

Pour les deux tableaux de bord proposés, plusieurs domaines relatifs au « bien-être essentiel » sont des clés d'entrées pour l'identification des indicateurs. L'identification de neuf domaines s'appuie sur les recherches sur le « bien-être essentiel » (Gough, 2020) et sur les droits fondamentaux. La santé physique et mentale, l'alimentation de qualité, le logement et l'accès à l'énergie et à l'eau, la mobilité, la formation de qualité, l'environnement sain et la biodiversité, la sécurité économique et l'emploi, la vie sociale et la sécurité physique sont les neuf angles de vue pour la déclinaison des indicateurs.

Le premier tableau de bord de mesure de la transition juste s'articule en fonction des trois types de justice : la justice distributive, la justice de reconnaissance et la justice procédurale. Dans ces trois dimensions, des indicateurs de résultats sont possibles mais également des indicateurs d'engagements, d'efforts ou de processus. Ce premier tableau peut être précédé par une partie « chapeau » qui propose une série d'indicateurs de diagnostic de la transition sociale et écologique en veillant à l'articulation de ces deux « entrées » dans les indicateurs proposés. Les indicateurs peuvent être développés et déclinés à différents niveaux d'échelle, d'un groupe d'États comme l'Union européenne, à l'échelle locale, une agglomération par exemple.

Le second tableau a une visée de suivi ou de soutien aux politiques publiques liées à la transition juste et est destiné à suivre et soutenir les politiques publiques articulées autour de deux grands domaines de la politique climatique, essentiels et complémentaires : d'une part, l'atténuation et d'autre part l'adaptation aux chocs et dégradations environnementales, en cohérence avec la transition juste, écologique et sociale.

Il est également important de souligner que, pour les deux tableaux qui sont présentés ci-dessous, les indicateurs suggérés sont liés aux enjeux et défis dans les pays européens, ils pourraient donc se révéler moins utiles à la pleine compréhension des enjeux et défis de la transition juste dans d'autres régions du monde ou États.

Par ailleurs, parmi les indicateurs proposés pour illustrer chaque section du tableau, certains existent déjà, d'autres sont à identifier et construire. Certaines parties peuvent donc paraître incomplètes ou vides.

Pour la plupart des indicateurs, des déclinaisons par décile de revenu, illustratif de la définition de la transition sociale-écologique sont proposées. Il est bien entendu que les déclinaisons par genre, par niveau de formation notamment sont d'autres exemples possibles et essentiels à l'analyse des défis.

4.2. UN TABLEAU DE BORD ARTICULE EN FONCTION DES FORMES DE JUSTICE

Les objectifs de ce premier tableau de bord sont de dresser un état de la situation de l'entité spatiale (commune, groupement de communes, régions, États, groupements d'États) par rapport à la transition juste, de mesurer les vulnérabilités, les progrès et d'identifier les priorités d'action en lien avec les dimensions du bien-être essentiel.

Tableau 9 – Tableau de bord provisoire de la transition juste articulé en fonction des trois formes de justices : distributive, reconnaissance et procédurale

Section « chapeau » : diagnostic de la transition sociale-écologique et vulnérabilité			
Les indicateurs peuvent être déclinés du niveau plus global au niveau local <ul style="list-style-type: none"> • Emissions des GES globales et par décile de revenu des ménages* • Part de production/consommation d'énergies renouvelables et bas carbone et accessibilité financière • Production et taux de recyclage des déchets des ménages et dans l'industrie et emploi dans l'économie circulaire et bas carbone • Fréquence d'événements climatiques extrêmes : sécheresses, incendies difficiles à contrôler, canicules, fortes précipitations versus inondations • Nombre de sinistrés liés à des chocs écologiques, par année, superficie sinistrée et estimations des coûts • (...) 			
	Justice distributive	Justice de reconnaissance	Justice procédurale
SANTÉ physique et mentale	Espérance de vie en bonne santé par décile de revenu Taux de mortalité prématurée par classe (décile) de revenu* du ménage + part liée à la pollution de l'air Incidence des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou aux maladies	Reconnaissance et information sur la prévention en santé physique et mentale	Mise en place de procédures participatives pour réduire les inégalités d'accès à la santé et aux services de soins

	<p>respiratoires chroniques en fonction des déciles de revenu</p> <p>Accès à des soins de santé de qualité pour tous (1^{ère} et 2^{ème} lignes) en fonction du niveau de revenu</p> <p>Report de soin de base et de prévention en fonction de la classe de revenu du ménage*</p> <p>Anxiété et éco-anxiété par classe d'âge, de revenu, par genre</p> <p>% de la population se déclarant satisfait de sa vie par décile de revenu*</p> <p>% de la population déclarant se sentir heureux par décile de revenu*</p> <p>% de la population déclarant avoir plus de sentiments positifs que négatif par décile de revenu*</p>		
ALIMENTATION de qualité	<p>% de la population en situation de surpoids ou obésité,</p> <p>% de la population en sous-nutrition / malnutrition, par classe d'âge et classe de revenu du ménage*</p> <p>Prévalence de l'insécurité alimentaire</p> <p>% de la population bénéficiant de l'aide alimentaire</p> <p>Part de l'alimentation bio et de qualité sur le marché</p> <p>Accessibilité de l'alimentation bio et de qualité</p>	<p>Contrôle et transparence sur les substances toxiques possibles dans les produits alimentaires</p> <p>Promotion potagers collectifs et partagés</p> <p>Promotion et engagements pour des « ceintures alimentaires autour des villes »</p> <p>Accès à la terre pour production responsable</p> <p>Juste rémunération des agriculteurs (+ revenu garanti en lien avec risques naturels)</p>	<p>Procédure transparente pour l'éradication des substances toxiques dans l'alimentation</p> <p>Procédure de gestion des prix et d'accès pour tous à l'alimentation de qualité</p>
LOGEMENT et accès à l'ÉNERGIE et à l'EAU	<p>% de logements de qualité et bien isolé, en fonction des classes de revenu*</p> <p>Part de la population en situation de précarité énergétique en matière de logement (exemple indicateurs % ménages en défaut de paiement)</p> <p>Taux d'isolation des bâtiments publics (norme PEB)</p>	<p>Information transparente sur les compteurs à budget ? sur les logements et loyers ? les aides à l'isolation des bâtiments</p>	
MOBILITÉ	<p>% de déplacements avec moyen de mobilité bas carbone (actif + des transports en commun)</p> <p>Accès mobilité pour tous (personnes handicapées, jeunes, plus âgés, etc...)</p> <p>% de la population située à proximité d'un arrêt de transport en commun</p> <p>Prix des transports en communs</p> <p>% de la population en situation de précarité énergétique (transports)</p>		

FORMATION de QUALITÉ	% de décrochage scolaire et de formation (tendre vers 0) en fonction du genre, du revenu du ménage*	Connaissances et formation à la transition écologique et sociale, par classe d'âge et de revenu du ménage	
ENVIRONNEMENT SAIN et BIODIVERSITÉ	% de population ayant accès à des espaces verts publics de qualité en fonction de l'âge et du revenu des ménages* % de population exposée à la pollution (bruit, air, sol, risque accident industriel) en fonction du revenu du ménage* % de population résidant dans des zones à risque naturel élevé (aléa inondations, fortes chaleurs) en fonction du revenu du ménage*	Protection de la biodiversité et informations transparentes sur la lutte contre l'étalement urbain Information transparente sur les changements climatiques, les risques de pollution, risques naturels cartographiés avec précision	Engagements forts et concertés pour réduire les différentes formes de pollution Consultation et gestion parcimonieuse et égalitaire pour les localisations d'infrastructures à risque (pollution, industrie, etc...) ou mise en place de mesures pour les atténuer
SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE et EMPLOI	Indice d'écart de salaires/ de revenu Taux de chômage de longue durée (vers 0) Taux d'emploi lié à la transition (et de qualité) Vulnérabilité et comorbidité lié à emploi exposé (essentiel) en cas de pandémie/crise sanitaire	Transparence sur les écarts de revenu au sein des entreprises et mesures pour éviter les dérives de gouvernance/trop grands écarts Reconnaissance et offre de formations/reconversion des travailleurs touchés par transformation vers une économie bas carbone	Dialogue social sur les lieux d'emploi axé sur un emploi de qualité et rémunération juste
VIE SOCIALE	Indicateur de comparaison du temps de travail et temps de « vie sociale » Participation à des associations ou toute forme de solidarité et aides Taux de confiance dans les politiques en fonction du niveau de revenu, de l'âge		Accès de toutes et tous à la participation citoyenne, à des consultations citoyennes
SÉCURITÉ physique	Sentiment de sécurité physique en fonction du niveau de revenu et de l'âge		

* La déclinaison par décile de revenu dans la colonne « justice distributive » est illustrative des défis de la transition sociale-écologique. Des déclinaisons par genre, par niveau de formation sont d'autres exemples ou illustrations essentielles.

4.3. UN TABLEAU DE BORD ARTICULE EN FONCTION DES TYPES DE POLITIQUES PUBLIQUES

L'intention de ce second tableau de bord est d'établir un état des lieux ou un suivi des politiques publiques correspondant aux deux objectifs de la politique climatique : d'une part, atténuer les chocs écologiques et les dégradations environnementales, et d'autre part, s'adapter à ces chocs et dégradations environnementales. Le focus sur la justice sociale reste bien sûr la pierre angulaire. Comme pour le tableau de bord précédent, les politiques publiques sont classées en fonction des neuf dimensions du « bien-être essentiel » identifiées dans les travaux de Gough (2020) et en lien avec les droits fondamentaux.

Les indicateurs proposés dans les différentes parties de ce tableau peuvent être des indicateurs de processus ou de résultats. A nouveau, ce deuxième tableau de bord est proposé à titre illustratif.

Tableau 10 – Tableau de bord provisoire de la transition juste orienté vers les actions de politiques publiques, et articulé en fonction de deux grands objectifs de la politique climatique : atténuer et s'adapter

	ATTÉNUER les chocs écologiques et les dégradations environnementales sous l'angle de la justice sociale	S'ADAPTER aux chocs écologiques et les dégradations environnementales sous l'angle de la justice sociale et ADAPTER les politiques publiques
SANTÉ physique et mentale	<p>% de la population ayant accès à des soins de santé de qualité « au forfait » ou à un prix relatif aux revenus du ménage</p> <p>Investissements dans les mesures de dépollution pour améliorer la qualité de l'air, de l'eau, du sol</p>	% de sinistrés d'événements climatiques extrêmes aidés en termes de soins de santé (prévention et soins)
ALIMENTATION de qualité		% de sinistrés d'événements climatiques extrêmes aidés (nourriture)
LOGEMENT et accès à l'ÉNERGIE et à l'EAU	<p>% de la population en situation de précarité énergétique en matière de logement</p> <p>Nombre de kW(h) produit en énergie renouvelable et bas carbone</p> <p>Taux de participation aux communautés d'énergie renouvelables par décile de revenu, âge.</p>	<p>% de sinistrés d'événements climatiques extrêmes relogés</p> <p>% de la population par décile de revenu couverte par une assurance incendies et catastrophes naturelles</p> <p>% de la population par décile de revenu vivant dans des zones inondables</p> <p>Investissements dans la production d'énergie renouvelables et bas carbone</p>
MOBILITÉ	<p>% de terres préservées de l'étalement urbain</p> <p>Longueurs de pistes cyclables aménagées, longueurs de trottoirs sécurisés</p> <p>% de la population en situation de précarité énergétique en matière de mobilité</p>	<p>Longueurs de murs anti crue, reconstruction adaptée aux risques (isolations efficaces, canicule/froid, protection contre les inondations...</p> <p>Investissements dans des infrastructures de transport collectif et bas carbone</p> <p>Réduire à un minimum les permis de construire ou suivant des normes strictes sur les constructions dans des zones à risques naturels (élevés, moyens et faibles)</p>
FORMATION de QUALITÉ	<p>Nombre de personnes formées aux techniques et innovations pour la dépollution des sols, eau</p> <p>Nombre d'emplois qualitatifs créés pour les personnes peu qualifiées</p>	<p>Nombre de personnes formées à l'aide d'urgence</p> <p>Nombre d'agriculteurs formés aux semences et pratiques plus résilientes par rapport aux chocs</p>
ENVIRONNEMENT SAIN et BIODIVERSITÉ	<p>Empreinte carbone, par groupe de décile de revenu</p> <p>Superficie de terres agricoles « nettoyées » de substances toxiques, de terres industrielles dépolluées</p>	<p>% des superficies avec adaptation des semences (forestières ou agricoles face aux changements climatiques)</p> <p>Superficie de terres mises à disposition pour potagers collectifs et partagés</p>

	% de superficie agricole ou part de la production ne dégradant pas les sols et avec juste rémunération des agriculteurs	% des agriculteurs couverts par une assurance aléas climatiques
SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE et EMPLOI	Investissements pour la gestion et réduction des déchets, investissements pour favoriser l'économie circulaire	
VIE SOCIALE		Investissements dans des actions visant la l'entraide
SÉCURITÉ physique		Investissements dans du matériel de secours d'urgence et de protection civile

Pour rappel, le contenu des tableaux et les indicateurs ne sont que des exemples. Les tableaux 9 et 10 n'ont pas de prétention à l'exhaustivité et cherchent à illustrer, avec une structuration, des indicateurs clés, mesures de la transition juste.

Ils permettent d'ouvrir le débat sur la base de propositions concrètes et réfléchies en cohérence avec la définition de la transition juste décrite dans la première section de ce cahier.

5. Synthèse et conclusions

L'actualité de ces derniers mois et années, nous a confronté de façon extrêmement palpable au « temps des catastrophes » décrit il y a plus de dix ans par Isabelle Stengers : la pandémie de Covid-19 et ses conséquences sociales et économiques, les inondations de l'été 2021 qui ont touché sévèrement les populations les plus pauvres s'ajoutent aux épisodes de sécheresse et de canicules connus régulièrement un peu partout en Europe et affectant le plus durement les personnes vulnérables. Ces catastrophes soulignent à la fois la nécessité d'une transition écologique mais aussi de son étroite imbrication aux questions sociales. Les politiques de lutte contre le dérèglement climatique ne peuvent s'affranchir d'objectifs de justice sociale : les catastrophes écologiques apparaissent tout autant comme des catastrophes sociales, les inégalités et vulnérabilités tendant à se renforcer lorsque les sociétés humaines font face aux conséquences environnementales et climatiques de leurs activités.

Partant de ces constats, ce sixième *Cahier de prospective de l'IWEPS* a, à la veille de l'ouverture de la COP 26, souhaité apporter une double contribution aux débats : l'une visant à clarifier la signification de la notion de « transition juste » et l'autre proposant une réflexion exploratoire sur son opérationnalisation politique. Nous avons souligné que la notion de « transition juste » permet de saisir au sein d'une même réalité les questions environnementales et sociales en positionnant le bien-être des populations au cœur de l'action de lutte contre le réchauffement climatique. Pour réaliser la seconde contribution, nous avons choisi de partir de la question de la mesure de la transition juste. Nous estimons, en effet, que grâce à cette entrée, il est à la fois possible de caractériser une réalité mais aussi de rendre réalisable une action publique à son égard. Nous avons exploré sept scénarios alternatifs qui permettent d'imaginer différentes façons de concevoir la transition sociale-écologique. Ces scénarios s'organisent sur un gradient tendu entre une vision de la mesure purement technocratique et économiciste centrée sur le PIB et une vision de la mesure fondée sur des processus hybridant les expertises, l'organisant de façon délibérative et multidisciplinaire. Les différents scénarios imaginés proposent une complexification croissante des outils de mesure pour les ouvrir à de nouveaux processus permettant d'intégrer une pluralité de

méthodes et de processus de mesure et, partant, d'en proposer une approche davantage systémique permettant d'intégrer les différentes dimensions de la transition sociale-écologique. Sur la base de cette déconstruction, nous avons proposé d'une part, un projet de tableau de bord de suivi de la transition sociale-écologique intégrant différents indicateurs articulés en fonction des trois formes de justice, et d'autre part, un tableau de bord articulé en fonction des deux objectifs de la politique climatique.

A travers cet exercice, nous avons souhaité suggérer des bases de discussions et des pistes de mesures pour évoluer vers la transition juste en permettant le développement d'actions publiques sociales-écologiques. Ces pistes sont destinées aux décideurs, aux chargés de suivi et d'évaluation des progrès de la transition juste, aux acteurs de la société civile mais également aux citoyens et aux citoyennes afin de leur permettre de prendre conscience de l'importance des engagements, à plusieurs niveaux d'échelle territoriale : l'Europe, à travers son pacte vert, les États membres européens, les régions qui apportent chacune des contributions aux engagements, mais également les villes et aires métropolitaines ou plus largement les collectivités locales ou territoriales, lieux de débats et d'initiatives citoyennes propices à la participation et à la sensibilisation de toutes et tous.

Par sa posture exploratoire, le Cahier ouvre également la voie à des études prospectives approfondies sur les futurs de la mesure de l'économie. Nous considérons, en effet, cette analyse comme la première phase d'une étude prospective plus vaste développant non seulement une critique interne, mais aussi une critique externe des systèmes de mesure de l'économie et de ses impacts sociaux et environnementaux. Si certains scénarios présentés dans notre analyse sont en rupture avec le « modèle PIB », ils restent dans un système décisionnel de « gouvernementalité par objectif » ou de « gouvernance par les nombres », et n'impliquent dès lors aucune rupture paradigmatique. Or ce paradigme est de plus en plus questionné, de nombreux auteurs appelant à repenser fondamentalement la place de la mesure dans l'action publique (Rouvroy et Berns, 2010 ; Supiot, 2020).

Bibliographie

- Bauler T. (2012) "An analytical framework to discuss the usability of (environmental) indicators for policy". *Ecological Indicators*, n° 17, 38-45.
- Bauler T. et Fransolet A. (2014) "Socialeconomische Ongelijkheden in Koolstofarme Strategieën Op Het Waalse En Federale Niveau". In *Armoede En Sociale Uitsluiting: Jaarboek 2014*, sous la dir. de Dierckx D., Coene J et Raeymaeckers P. Leuven: Acco. 286-301
- Bauler T., Wallenborn G., Némoy S., et Schmitz C. (2011) *Politiques d'atténuation du changement climatique et justice sociale en Belgique : Analyses de trois mesures et recommandations*. En ligne. 78p. <https://www.kbs-frb.be/fr/Virtual-Library/2011/295129>
- Bedock C. et Pilet J-B. (2021) "Peut-on réformer la démocratie ? Convergences et incompatibilités dans les préférences des citoyens quant à l'organisation de la démocratie en France". In *Les transformations de la légitimité démocratique : idéaux, revendications et perceptions*, sous la dir. de Damay L. et Jacquet V.. Academia; l'Harmattan, 275-303.
- Brunet S., Claisse F. et Fallon C. (2013) *La participation à l'épreuve*, Bruxelles, Peter Lang.
- Calay V., Claisse F. et Ritondo R. (2019) "Quels futurs pour la démocratie ?" *Cahier de prospective de l'IWEPS*, n°1, 50p.
- Calay, V. et Guyot J-L. (2017) « La mesure des économies circulaires et collaboratives vers de nouvelles méthodes d'analyse de la valeur produite par les économies », *Reflets et perspectives de la vie économique*, vol. 3, pp. 9-32.
- Callorda Fossati E. et Fransolet A. (2021) *The Transition Towards a Circular Economy in Brussels from an Exnovation Perspective. Actors' Perceptions on Targeting Delinearisation*, En ligne, 61p. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3913620
- Callon M., Lascoumes, P. et Barthe, Y. (2001) *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
- Cassiers I. et Thiry G. (2009) "Au-delà du PIB : Réconcilier ce qui compte et ce que l'on compte" *Regards Économiques*, n°75.
- Chiche J. et Chanvrlil F. (2016) "Confiance dans les statistiques publiques : Une relation contrariée" *Statistique et société*, Vol. 4, n°3, 55-63.
- Conceição P. et Bandura R. (2008) *Measuring Subjective Wellbeing: A Summary Review of the Literature*, 24p.
- Cordemans N., Decerf B. et De Ville F. (2013) Au-delà du PIB : Pour un pays où il fait vraiment bon vivre. En ligne, 52p. https://bibliotheques.wallonie.be/doc_num.php?explnum_id=9019
- de Jouvenel H. (2004) *Invitation à la prospective - An invitation to foresight*. Paris: Futuribles.
- Haklay M. (2013) "Citizen Science and Volunteered Geographic Information: Overview and Typology of Participation". In *Crowdsourcing Geographic Knowledge*, sous la dir. de Sui D, Elwood S, et Goodchild M. Dordrecht: Springer, 105-122.
- Henry G.T. et Mark M.M. (2003) "Beyond Use : Understanding Evaluation's Influence on Attitudes and Actions". *American Journal of Evaluation*, Vol. 24, n°3, 293-314.
- Heyen D. A., Hermwille L., et Wehnert, T. (2017) "Out of the Comfort Zone ! Governing the Exnovation of Unsustainable Technologies and Practices" *GAIA - Ecological Perspectives for Science and Society*, Vol. 26, n°4, 326-331.

- Fransolet, A. (2019) *Knowing and Governing Super-Wicked Problems: A Social Analysis of Low-Carbon Scenarios*. Université libre de Bruxelles.
- Funtowicz S.O. et Ravetz J.R. (1993) "Science for the post-normal age". *Futures*, vol. 25, n°7, 739–755.
- Hezri A.A. et Dovers S.R. (2006) "Sustainability indicators, policy and governance: Issues for ecological economics". *Ecological Economics*, Vol. 60, n°1, 86–99.
- Godet M. (2004) *La boîte à outils de prospective stratégique*, En ligne, p. 116.
- Gough I. (2020) *In times of climate breakdown, how do we value what matters?* openDemocracy. 7p.
- Green F. et Gambhir A. (2020) "Transitional Assistance Policies for Just, Equitable and Smooth Low-Carbon Transitions: Who, What and How?", *Climate Policy*, vol. 20, n°8, 902–21.
- Gudmundsson H., Lehtonen M., Bauler T., Sebastien L. et Morse S. (2009) *Process and results of analytical framework and typology development for POINT*. En ligne. 90p. <https://orbit.dtu.dk/en/publications/process-and-results-of-analytical-framework-and-typology-developm>
- IWEPS (2019) *Baromètre social de la Wallonie : Spécial démocratie et institutions wallonnes*. En ligne. <https://www.iweps.be/barometre-social-de-wallonie-special-democratie-institutions-wallonnes/>
- IWEPS (2011) "Développement d'indicateurs complémentaires au PIB. Partie 1 : Revue harmonisée d'indicateurs composites/synthétiques", *Working papers de l'IWEPS*, n°4, 80p.
- Jany-Catrice F. et Pinaud S. (2017) "Entre ingénierie de la participation et ingénierie de la quantification : Quand les conventions de richesse sont mises en débat" *Participations*, Vol. 18, n°2, 39-67.
- Kanger L., Sovacool B.K. et Noorkõiv M. (2020). "Six Policy Intervention Points for Sustainability Transitions: A Conceptual Framework and a Systematic Literature Review", *Research Policy*, Vol. 49, n°7.
- Kivimaa P. et Kern F. (2016) "Creative destruction or mere niche support? Innovation policy mixes for sustainability transitions" *Research Policy*, Vol. 45, n°1, 205-217.
- Lachaise P. et Morel J. (2013) *Les usages du PIB*. En ligne. 52p. https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2017/05/the_shift_project-rapport_final-les_usages_du_pib_0.pdf
- Layard R. (2010) "Measuring Subjective Well-Being: How should human happiness and life-satisfaction be assessed?", *Science*, Vol. 327, 534-535.
- Lehtonen M. (2019) "The multiple faces of trust in statistics and indicators: A case for healthy mistrust and distrust", *Statistical Journal of the IAOS*, Vol. 35, 539-458.
- OCDE (2020) *Comment va la vie? 2020 : Mesurer le bien-être*. En ligne. 269p. https://www.oecd-ilibrary.org/fr/economics/comment-va-la-vie-2020_ab72c502-fr
- OECD (2013) *OECD guidelines on measuring subjective well-being*. En ligne. 270p. <https://www.oecd-ilibrary.org/deliver/9789264191655-en.pdf?itemId=/content/publication/9789264191655-en&mimeType=pdf>
- Piriou J.P., Bournay J. et Biaisque V. (2019) *La comptabilité nationale: 18ème édition*, Paris, La découverte.
- Ravetz J. R. (2011) "'Climategate' and the maturing of post-normal science". *Futures*, Vol. 43, n°2, 149–157.

Renault M. (2017) "Dire ce qui compte, prendre en compte et rendre compte : Une réflexion analytique sur les démarches d'association des citoyens à l'élaboration de nouveaux indicateurs de richesse". *Participations*, Vol. 18, n°2, 93-121.

Rosanvallon P. (2015) *Le Bon Gouvernement*, Paris, Le Seuil.

Rouvroy A. et Berns T. (2010) « Le nouveau pouvoir statistique ou quand le contrôle s'exerce sur un réel normé, docile et sans événement car constitué de corps "numériques"... », *Multitudes*, n° 40, 88-103.

Seaford C. (2013) "The Multiple Uses of Subjective Well-Being Indicators". *Social Indicators Research*, Vol. 114, n°1, 29-43.

Sébastien L. et Bauler, T. (2013) "Use and influence of composite indicators for sustainable development at the EU-level". *Ecological Indicators*, Vol. 35, 3-12.

Sébastien L., Lehtonen M. et Bauler T. (2017) "Introduction : Les indicateurs participatifs tiennent-ils leurs promesses ? *Participations*, Vol. 18, n°2, 9-38.

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2019) [Durabilité et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politiques. Rapport bisannuel 2018-2019](#), Bruxelles, Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

Stengers I. (2009) *Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient*. Paris, La Découverte.

Stiglitz J.E., Sen A. et Fitoussi J-P. (2009) *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, En ligne, 324p. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/094000427.pdf>

Supiot A. (2020) *La gouvernance par les nombres*. Paris, Librairie Arthème Fayard/Pluriel.

Thiry G. (2012) *Au-delà du PIB : un tournant historique. Enjeux méthodologiques, théoriques et épistémologiques de la quantification*. Université Catholique de Louvain.

Thiry G., Sébastien L., et Bauler T. (2016) "Ce que révèlent les discours des acteurs institutionnels sur un « au-delà du PIB »". *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 24, n°1, 3-14.

Turnpenny J., Lorenzoni I., et Jones M. (2009). "Noisy and definitely not normal: responding to wicked issues in the environment, energy and health". *Environmental Science & Policy*, Vol. 12, n°3, 347-358.

Vivien F.-D. (2009). "Les modèles économiques de soutenabilité et le changement climatique". *Regards croisés sur l'économie*, Vol. 6, n°2, 75.

Weiss C.H., Murphy-Graham E., et Birkeland S. (2005). "An Alternate Route to Policy Influence: How Evaluations Affect D.A.R.E". *American Journal of Evaluation*, Vol. 26, n°1, 12-30.

Williams S. et Doyon I. (2019). "Justice in Energy Transitions". *Environmental Innovation and Societal Transitions*, Vol. 31, 144-153.

Biographie des auteurs

Tom Bauler est enseignant-chercheur en Économie écologique au sein du Groupe de Recherche sur les Dynamiques Socio-Environnementales (SONYA) de l'Université libre de Bruxelles. À côté de son intérêt pour les dynamiques de collectifs dans les transitions écologiques, il s'intéresse aux rôles de l'information dans les arènes décisionnelles publiques et citoyennes. Il adhère à des approches analytiques empruntées des *Sciences, Techniques et Sociétés* qu'il tente d'appliquer à des études de cas et des expérimentations en matière d'environnement.

Vincent Calay est chargé de recherches en prospective à l'IWEPS. Il est docteur en sciences politiques et sociales de l'Université libre de Bruxelles. Ses domaines de recherches actuels couvrent la digitalisation de l'économie, la transition social-écologique, la pauvreté, le développement territorial et la mobilité. Dans le cadre de ses missions, il accompagne régulièrement des organismes publics dans des démarches de prospective. Il est responsable du Futurama, le séminaire de prospective de l'IWEPS, qui explore différentes questions clés de l'avenir de la Wallonie.

Aurore Fransolet est chercheuse au sein du Groupe de Recherche sur les Dynamiques Socio-Environnementales (SONYA) de l'Université libre de Bruxelles. Elle est docteure en environnement de l'Université libre de Bruxelles. Ses travaux portent sur la gouvernance des transitions durables et sur les questions de justice sociale associées à ces transitions. Elle développe des approches interdisciplinaires, systémiques et prospectives. Elle travaille actuellement sur le projet « Bridging Decarbonization and Labour Market in Sustainability Transitions » (LAMARTRA) financé par la Politique scientifique fédérale (BELSPO) et sur le projet Horizon 2020 « Proactive Strategies and Policies for Energy Citizenship Transformation » (PROSPECTS).

Mélanie Joseph est juriste et travaille depuis 2016 au Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Elle travaille notamment dans les domaines de la durabilité et la pauvreté, les inégalités et les liens entre pauvreté et droits de l'homme.

Eloi Laurent est économiste senior à l'OFCE, professeur à Ponts Paris Tech et à l'École des affaires internationales de Sciences Po (PSIA) et professeur invité à l'Université Stanford. Macro-économiste de formation (doctorat), ses travaux portent sur la relation entre bien-être et soutenabilité par l'approche sociale-écologique, en particulier l'exploration des liens soutenabilité-justice et santé planétaire-santé humaine (la « pleine santé »).

Isabelle Reginster est géographe et titulaire d'un doctorat en sciences géographiques de l'Université de Louvain. Elle a travaillé comme chercheuse à l'Université de Louvain et à l'Université Laval (Canada), avant de rejoindre l'IWEPS en 2008. Ses domaines de recherche concernent le territoire, dans une vision transversale de celui-ci, en croisant développement d'indicateurs locaux, analyses spatiales sur le territoire et sa population, évaluations de politiques publiques et perspectives territoriales. Elle contribue aux développements d'indicateurs sur l'accès aux droits fondamentaux, le développement durable et soutenable pour la Wallonie.

Annexe 1

		Modèle PIB	Scénario "Ajustement du PIB"	Scénario "Démonétarisation de la mesure"	Scénario "Subjectivation de la mesure"	Scénario "Désagrégation de la mesure"	Scénario "Localisation de la mesure"	Scénario "Démocratisation de la mesure"	Scénario "Repolitisation de la mesure"
Caractéristiques de l'indicateur	Focus	Richesse produite par l'ensemble des biens et services produits par une entité pour une période donnée	Bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux	Bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux	Bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux	Bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux	Bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux	Bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux	Bien-être humain, inégalités sociales et problèmes environnementaux
	Unité de mesure	Unité monétaire	Unité monétaire	Pas d'unité, normalisé	Pas d'unité, normalisé	Unité spécifique à chaque indicateur	Unité spécifique à chaque indicateur	Unité spécifique à chaque indicateur	Unité spécifique à chaque indicateur
	Format	Indicateur agrégé	Indicateur agrégé	Indicateur agrégé	Indicateur agrégé	Tableau de bord	Tableau de bord	Tableau de bord	Tableau de bord
	Type de données mobilisées	Données objectives	Données objectives	Données objectives	Données objectives et subjectives	Données objectives et subjectives	Données objectives et subjectives	Données objectives et subjectives	Données objectives et subjectives
	Approche	Expertale	Expertale	Expertale	Expertale	Expertale	Expertale	Expertale	Participative
Construction de l'indicateur	<ul style="list-style-type: none"> Avec le soutien d'experts compétents en comptabilité nationale, le <i>Intersecretariat Working Group on National Accounts</i> (ISWGNA), un organisme interinstitution composé du FMI, de l'OCDE, des Nations Unies, de la Banque mondiale et d'Eurostat, met régulièrement à jour les méthodes de calcul du PIB du Système de Comptabilité nationale des Nations Unies (SCN) Ces règles sont ensuite adaptées au niveau Européen par Eurostat en collaboration avec les Instituts nationaux de statistiques dans le Système Européen des comptes (SEC). Ces règles de calculs sont imposées aux États Membres. 	<ul style="list-style-type: none"> Insertion, dans les scénarios officiels internationaux en charge de la construction de l'indicateur (ISWGNA²¹ et Eurostat) d'experts « thématiques » pour développer/adopter/adapter les méthodologies d'évaluation monétaire de l'environnement et/ou des services écosystémiques, mais aussi des impacts sociaux, sanitaires, de santé psychique... Ces experts, principalement des économistes, sont spécialisés en matière d'évaluation monétaire. Création, au sein de ces scénarios, de groupes de travail et de processus de décision pour chacune des thématiques à intégrer dans la nomenclature PIB. Mise en place de programmes de recherches pour couvrir 	<ul style="list-style-type: none"> Insertion, dans les scénarios officiels internationaux en charge de la construction de l'indicateur (ISWGNA et Eurostat) d'experts « thématiques » issus de différentes disciplines (sciences naturelles et sciences humaines et sociales). Création, au sein de ces scénarios, de groupes de travail et de processus de décision concernant : <ul style="list-style-type: none"> les thématiques à inclure en vue de la normalisation (par exemple base 100) de l'indicateur et de l'agrégation de ses sous-composantes ; la pondération relative de chaque composante et/ou dimension ; le choix des indicateurs à utiliser pour chaque thématique/composante/dimension. 	<ul style="list-style-type: none"> Insertion, dans les scénarios officiels internationaux en charge de la construction de l'indicateur (ISWGNA et Eurostat) d'experts « thématiques » issus de différentes disciplines (sciences naturelles et sciences humaines et sociales). Création, au sein de ces scénarios, de groupes de travail et de processus de décision concernant : <ul style="list-style-type: none"> les thématiques à inclure en vue de la normalisation (par exemple base 100) de l'indicateur et de l'agrégation de ses sous-composantes ; la pondération relative de chaque composante et/ou dimension ; le choix des indicateurs à utiliser pour chaque thématique/composante/dimension ; l'articulation entre données subjectives 	<ul style="list-style-type: none"> Insertion, dans les scénarios officiels internationaux en charge de la construction de l'indicateur (ISWGNA et Eurostat) d'experts « thématiques » issus de différentes disciplines (sciences naturelles et sciences humaines et sociales). Création, au sein de ces scénarios, de groupes de travail et de processus de décision concernant : <ul style="list-style-type: none"> les thématiques à inclure dans le tableau de bord ; le choix des indicateurs à utiliser pour chaque thématique/composante/dimension ; l'objectif du tableau de bord (par exemple : mesurer l'évolution dans le temps ou comparer différentes entités) et l'architecture qui en découle ; 	<ul style="list-style-type: none"> Le Système Européen des comptes (SEC) n'est plus un règlement imposé aux États Membres, mais un cadre dans lequel s'inscrivent (en s'en détachant plus ou moins) les systèmes de calculs développés par les entités nationales, régionales et locales en fonction de leurs spécificités territoriales. Cette décentralisation requiert la mise en place de lignes budgétaires, de moyens administratifs, mais aussi de Hautes Écoles de statistiques afin de former des experts "locaux" disposant de compétences pointues en matière de configurations techniques d'indicateurs et de développement de méthodes de collecte et d'analyse de données. Afin de configurer les tableaux de bords en fonction de leurs 	<ul style="list-style-type: none"> Le Système Européen des comptes (SEC) n'est plus un règlement imposé aux États Membres, mais un cadre dans lequel s'inscrivent (en s'en détachant plus ou moins) les systèmes de calculs développés par les entités nationales, régionales et locales en fonction de leurs spécificités territoriales. Cette décentralisation requiert la mise en place de lignes budgétaires, de moyens administratifs, mais aussi de Hautes Écoles de statistiques afin de former des experts "locaux" disposant de compétences pointues en matière de configurations techniques d'indicateurs et de développement de méthodes de collecte et d'analyse de données. Afin de configurer les tableaux de bords en fonction de leurs 	<ul style="list-style-type: none"> Dans de nombreuses régions du monde, face à la crise de confiance qui mine leurs actions et reconnaissant leur incapacité à garantir une justice sociale et à répondre au défi climatique, les autorités politiques ont institué des "Conseils de la transition juste" (voir exemple de proposition en Région Bruxelloise). Ce nouvel organe de concertation rassemble divers mouvements citoyens (par exemple : Gilets Jaunes, <i>Extinction Rebellion</i>, Grands-parents pour le climat...), des organisations de la société civile (par exemple : ONG environnementales et de développement, organisation de lutte contre la pauvreté et les inégalités, fédérations des entreprises 'durables' ou en transition, organisations représentant les générations futures...). 	

²¹ le *Intersecretariat Working Group on National Accounts* est un organisme mis en place par les Nations Unies chargé du développement des méthodes de calcul du PIB.

		<p>les besoins de connaissances scientifiques dans les thématiques qui ne sont pas encore explorées pour leur dimension de conversion en unité monétaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Création d'un ou plusieurs organes d'éthique de la quantification et de l'évaluation monétaire en vue d'établir la réflexivité éthique et morale nécessaire pour mener ce type d'exercice. 		<p>et objectives, et l'élaboration d'une théorie intégrée qui permette de conceptualiser les interactions entre bien-être subjectif et objectif ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ les implications politiques de la mesure du bonheur (par exemple ; opportunités et menaces associées à "une gouvernance du bonheur", tels que la déviation de l'objectif collectif vers une société du bonheur (en lieu et place d'une société du bien-être et du consumérisme) et les débats sur la place des drogues dans la société que ce glissement implique). 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ L'ordre et l'agencement des indicateurs dans le tableau de bord, et les fondements théoriques et conceptuels sur lesquels ils reposent. Afin d'être pertinent dans une optique explicative/analytique, le tableau de bord devrait, en effet, idéalement rendre compte des rapports et des interrelations entre ses différentes composantes (contrairement par ex. aux Objectifs de développement durable (ODD)). Dans cette optique, un schéma DPSIR (Driving force, Pressure, State, Impact, Response) pourrait être utilisé ; ➢ l'articulation entre données subjectives et objectives, et l'élaboration d'une théorie intégrée qui permette de conceptualiser les interactions entre bien-être subjectif et objectif ; ➢ les implications politiques de la mesure du bonheur (opportunités et menaces associées à "une gouvernance du bonheur", tels que la déviation de l'objectif collectif vers une société du bonheur (en lieu et place d'une société du bien-être et du consumérisme) et les débats sur la place des drogues dans la société que ce glissement implique). ● Création, au sein de chaque État/région, d'un groupe inter-ministériel/-administratif pour assurer les liens vers les départements 	<p>spécificités territoriales, les entités nationales/régionales/locales développent des visions stratégiques territoriales de la transition juste. Le développement de ces visions stratégiques est alimenté par des consultations d'experts issus de différentes disciplines. Comme tout plan, ces visions stratégiques sont soumises à enquête publique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Sur la base des visions stratégiques territoriales de la transition juste, les instituts publics de statistiques nationaux/régionaux/locaux construisent les tableaux de bord de la transition juste. La construction des tableaux de bords est alimentée par des groupes de travail rassemblant des experts « thématiques » issus de différentes disciplines. ● Afin qu'ils puissent assurer au mieux leurs nouvelles missions, les services de statistiques des entités nationales/régionales/locales sont renforcés via des investissements importants. 	<p>spécificités territoriales, les autorités publiques nationales/régionales/locales développent des visions stratégiques territoriales de la transition juste. Le développement de ces visions stratégiques est alimenté par des "forums hybrides" rassemblant des experts issus de différentes disciplines et tous les acteurs concernés par la transition juste (citoyens issus de différents horizons et acteurs économiques, sociétaux, environnementaux). Cet exercice participatif vise à identifier et à intégrer, dans la vision stratégique, les points de vue des différents acteurs concernés et à développer des solutions innovantes pour assurer une transition juste ("sagesse de foules").</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Sur la base des visions stratégiques territoriales de la transition juste, les instituts publics de statistiques nationaux/régionaux/locaux construisent des tableaux de bord de la transition juste. La construction des tableaux de bords est également alimentée par des "forums hybrides" rassemblant des experts issus de différentes disciplines et tous les acteurs concernés par la transition juste (citoyens issus de différents horizons et acteurs économiques, sociétaux, environnementaux). Les forums hybrides sont mobilisés dans toutes les étapes de la vie du tableau de bord, de sa configuration à sa mise en discussion, en 	<p>des acteurs scientifiques/académiques et tout citoyen/entreprise souhaitant s'engager en faveur d'une transition sociale et/ou écologique. Le Conseil de la transition juste a pour mission de proposer des recommandations politiques et de remettre des avis aux autorités politiques concernant toutes les politiques menées dans des domaines associés à la transition juste. Des concertations entre le Conseil de la transition juste et les autorités politiques sont organisées régulièrement afin de négocier sur les questions qui font l'objet de conflits entre les différents acteurs concernés par la transition.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le Conseil de la transition juste a également pour rôle de contrôler que les politiques mises en œuvre par les autorités publiques sont à la hauteur de l'urgence sociale et écologique. En ce sens, le Conseil est chargé de construire des tableaux de bord de la transition juste. Ces tableaux de bord sont construits sur la base de processus délibératifs impliquant tous les acteurs concernés par le problème avec le soutien technique d'une nouvelle instance : l'Institut des Sciences Citoyennes". Il s'agit d'un institut indépendant géré par des citoyens et des acteurs en faveur de la transition sociale-écologique sur la base d'un modèle coopératif. Cet institut dispose de compétences pointues
--	--	--	--	---	---	---	---	--

					compétents sur les différentes politiques sectorielles concernées par la transition juste.		passant par l'interprétation/analyse de ses résultats. Cet exercice participatif vise à identifier et intégrer, dans le tableau de bord, les points de vue des différents acteurs concernés. ● Afin qu'ils puissent assurer au mieux leurs nouvelles missions, les services de statistiques des entités nationales/régionales/locales sont renforcés via des investissements importants.	en matière de configurations techniques d'indicateurs participatifs et de développement de méthodes participatives de collecte et d'analyse de données. Il met continuellement à jour ses compétences sur la base d'une approche réflexive par rapport à ses propres pratiques, mais aussi, en participants aux activités des réseaux internationaux de praticiens et de chercheurs dans le domaine des sciences citoyennes (par exemple : European Citizen Science Association et Global Citizen Science Partnership).
Collecte de données	<ul style="list-style-type: none"> La mesure se base sur des données statistiques officielles collectées par les instituts publics de statistiques ainsi que sur des données administratives collectées par les administrations et les services publics. Les collectes de données sont menées en suivant les directives méthodologiques produites par des instances internationales (Eurostat). 	<ul style="list-style-type: none"> La mesure se base principalement sur des données statistiques officielles collectées par les instituts publics de statistiques ainsi que sur des données administratives collectées par les administrations et les services publics. Les collectes de données sont menées en suivant les directives méthodologiques produites par des instances internationales (par exemple : Eurostat). Des investissements sont effectués par les autorités publiques afin de collecter les nouvelles données nécessaires au calcul de l'indicateur. Au sein des instituts de statistiques, certaines tâches sont automatisées pour libérer de la main d'œuvre afin de collecter ces nouvelles données. Certaines données environnementales sont 	<ul style="list-style-type: none"> La mesure se base principalement sur des données statistiques officielles collectées par les instituts publics de statistiques ainsi que sur des données administratives collectées par les administrations et les services publics. Les collectes de données sont menées en suivant les directives méthodologiques produites par des instances internationales (par exemple : Eurostat). Des investissements sont effectués par les autorités publiques afin de collecter les nouvelles données nécessaires au calcul de l'indicateur. Au sein des instituts de statistiques, certaines tâches sont automatisées pour libérer de la main d'œuvre afin de collecter ces nouvelles données. Certaines données environnementales sont 	<ul style="list-style-type: none"> La mesure se base principalement sur des données statistiques officielles collectées par les instituts publics de statistiques ainsi que sur des données administratives collectées par les administrations et les services publics. Les collectes de données sont menées en suivant les directives méthodologiques par des instances internationales (par exemple : Eurostat). Des investissements sont effectués par les autorités publiques afin de collecter les nouvelles données nécessaires au calcul de l'indicateur. Au sein des instituts de statistiques, certaines tâches sont automatisées pour libérer de la main d'œuvre afin de collecter ces nouvelles données. Certaines données environnementales sont collectées par des 	<ul style="list-style-type: none"> La mesure se base principalement sur des données statistiques officielles collectées par les instituts publics de statistiques ainsi que sur des données administratives collectées par les administrations et les services publics. Les collectes de données sont menées en suivant les directives méthodologiques par des instances internationales (par exemple : Eurostat). Des investissements sont effectués par les autorités publiques afin de collecter les nouvelles données nécessaires au calcul de l'indicateur. Au sein des instituts de statistiques, certaines tâches sont automatisées pour libérer de la main d'œuvre afin de collecter ces nouvelles données. Certaines données environnementales sont collectées par des 	<ul style="list-style-type: none"> La mesure se base en partie sur des données statistiques officielles collectées par les instituts publics de statistiques ainsi que sur des données administratives collectées par les administrations et les services publics. Les instituts de statistiques développent eux-mêmes les directives méthodologiques pour la collecte de ces données. Des données territoriales spécifiques sont collectées par des groupements de citoyens via des programmes de sciences citoyennes (par exemple : mesure de la pollution de l'air par des citoyens munis de capteurs, recensement d'espèces sur la base de comptages effectués par des citoyens). Ces collectes participatives de données sont 	<ul style="list-style-type: none"> La mesure se base sur les données collectées par l'Institut des sciences citoyennes. L'institut coordonne des campagnes récurrentes (afin de pouvoir générer des séries temporelles) de collectes de données par des groupements citoyens (par exemple : mesure de la pollution de l'air par des citoyens munis de capteurs, recensement d'espèces sur la base de comptages effectués par des citoyens). Il soutient et accompagne également des projets innovants/expérimentaux de collecte participative de données initiés par des citoyens, des organisations de la société civile et/ou des chercheurs. A mesure que les sciences citoyennes se développent, de plus en plus de données environnementales, mais aussi sociales (en matière de santé, par 	

		collectées par des groupements de citoyens via des programmes de sciences citoyennes ²² (par exemple : mesure de la pollution de l'air par des citoyens munis de capteurs , recensement d'espèces sur la base de comptages effectués par des citoyens). Ces collectes participatives de données sont encadrées par les autorités publiques (administrations et/ou instituts publics de statistique) et organisées de façon récurrente (afin de pouvoir générer des séries temporelles) sur la base de directives produites par des instances internationales (par exemple : Eurostat).	collectées par des groupements de citoyens via des programmes de sciences citoyennes (par exemple : mesure de la pollution de l'air par des citoyens munis de capteurs , recensement d'espèces sur la base de comptages effectués par des citoyens). Ces collectes participatives de données sont encadrées par les autorités publiques (administrations et/ou instituts publics de statistique) et organisées de façon récurrente (afin de pouvoir générer des séries temporelles) sur la base de directives produites par des instances internationales (par exemple : Eurostat).	groupements de citoyens via des programmes de sciences citoyennes (par exemple : mesure de la pollution de l'air par des citoyens munis de capteurs , recensement d'espèces sur la base de comptages effectués par des citoyens). Ces collectes participatives de données sont encadrées par les autorités publiques (administrations et/ou instituts publics de statistique) et organisées de façon récurrente (afin de pouvoir générer des séries temporelles) sur la base de directives produites par des instances internationales (par exemple : Eurostat).	groupements de citoyens via des programmes de sciences citoyennes (par exemple : mesure de la pollution de l'air par des citoyens munis de capteurs , recensement d'espèces sur la base de comptages effectués par des citoyens). Ces collectes participatives de données sont encadrées par les autorités publiques (administrations et/ou instituts publics de statistique) et organisées de façon récurrente (afin de pouvoir générer des séries temporelles) sur la base de directives produites par des instances internationales (par exemple : Eurostat).	encadrées par les autorités publiques (administrations et/ou instituts publics de statistique) et organisées de façon récurrente (afin de pouvoir générer des séries temporelles) sur la base de directives méthodologiques produites par les instituts publics de statistiques.	collectes participatives de données sont encadrées par les autorités publiques (administrations et/ou instituts publics de statistique) et organisées de façon récurrente (afin de pouvoir générer des séries temporelles) sur la base de directives méthodologiques produites par les instituts publics de statistiques.	exemple), sont collectées par des citoyens.	
Rôle (usage et influence)	Rôle instrumental	<ul style="list-style-type: none"> ● Définition de l'objectif principal des politiques économiques (croissance) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Définition de l'objectif principal des politiques économiques (amélioration du bien- 	<ul style="list-style-type: none"> ● Définition de l'objectif principal des politiques économiques (amélioration du bien- 	<ul style="list-style-type: none"> ● Définition de l'objectif principal des politiques économiques (amélioration du bien- 	<ul style="list-style-type: none"> ● Réalisation par les administrations du suivi et de l'évaluation des politiques publiques par 	<ul style="list-style-type: none"> ● Réalisation par les administrations du suivi et de l'évaluation des visions stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Réalisation par les administrations du suivi et de l'évaluation des visions stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Contrôle par le Conseil de la transition juste, que les politiques mises en œuvre par les

²² Les sciences citoyennes couvrent toutes « activités scientifiques dans lesquelles des scientifiques non professionnels participent volontairement à la collecte de données, à l'analyse et à la diffusion d'un projet scientifique » (Haklay 2013, p.106, notre traduction).

	<p>économique) notamment en vue de permettre leur évaluation <i>ex-post</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Définition de la contribution des États à des budgets supranationaux ● Encadrement de la redistribution de fonds internationaux ● Établissement de la notation financière des États ; le niveau de confiance international des États est établi sur la base de la santé économique de l'État) 	<p>être humain, réduction des inégalités sociales et atténuation des dégradations environnementales) notamment en vue de permettre leur évaluation <i>ex-post</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Définition de la contribution des États à des budgets supranationaux : les États les plus avancés sur le plan social et environnemental contribuent plus afin d'aider les autres régions du monde à effectuer la transition juste. ● Encadrement de la redistribution de fonds internationaux : les États les moins avancés sur le plan social et environnemental reçoivent des aides pour effectuer la transition juste. Ces aides sont conditionnées par des obligations de moyens ou de résultats. ● Établissement de la notation financière des États : le niveau de confiance international des États est établi sur la base de la résilience sociale et écologique de l'État. 	<p>être humain, réduction des inégalités sociales et atténuation des dégradations environnementales) notamment en vue de permettre leur évaluation <i>ex-post</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Définition de la contribution des États à des budgets supranationaux : les États les plus avancés sur le plan social et environnemental contribuent plus afin d'aider les autres régions du monde à effectuer la transition juste. ● Encadrement de la redistribution de fonds internationaux : les États les moins avancés sur le plan social et environnemental reçoivent des aides pour effectuer la transition juste. Ces aides sont conditionnées par des obligations de moyens ou de résultats. ● Établissement de la notation financière des États : le niveau de confiance international des États est établi sur la base de la résilience sociale et écologique de l'État. 	<p>être humain, réduction des inégalités sociales et atténuation des dégradations environnementales) notamment en vue de permettre leur évaluation <i>ex-post</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Définition de la contribution des États à des budgets supranationaux : les États les plus avancés sur le plan social et environnemental contribuent plus afin d'aider les autres régions du monde à effectuer la transition juste. ● Encadrement de la redistribution de fonds internationaux : les États les moins avancés sur le plan social et environnemental reçoivent des aides pour effectuer la transition juste. Ces aides sont conditionnées par des obligations de moyens ou de résultats. ● Établissement de la notation financière des États : le niveau de confiance international des États est établi sur la base de la résilience sociale et écologique de l'État. 	<p>rapport aux objectifs de transition juste. Sur la base de ces évaluations, des recommandations politiques concrètes sont formulées.</p>	<p>territoriales de la transition juste. Sur la base de ces évaluations, des recommandations politiques concrètes sont formulées.</p>	<p>territoriales de la transition juste. Sur la base de ces évaluations, des recommandations politiques concrètes sont formulées.</p>	<p>autorités publiques sont à la hauteur de l'urgence sociale et écologique. Si ce n'est pas le cas, le Conseil formule des recommandations politiques.</p>
Rôle politique	<ul style="list-style-type: none"> ● Représentation, par des classements et des analyses diffusés dans les médias, des performances économiques des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus, acteurs économiques...) peuvent mobiliser l'indicateur pour soutenir des discours en faveur de la mise en œuvre de 	<ul style="list-style-type: none"> ● Représentation, par des classements et des analyses diffusés dans les médias, des performances sociales et environnementales des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) peuvent mobiliser l'indicateur pour soutenir des discours en faveur de la 	<ul style="list-style-type: none"> ● Représentation, par des classements et des analyses diffusés dans les médias, des performances sociales et environnementales des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) peuvent mobiliser l'indicateur pour soutenir des discours en faveur de la 	<ul style="list-style-type: none"> ● Représentation, par des classements et des analyses diffusés dans les médias, des performances sociales et environnementales des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) peuvent mobiliser le tableau de bord pour soutenir des discours en faveur de la mise en œuvre de 	<ul style="list-style-type: none"> ● Représentation, par des analyses diffusées dans les médias, des performances sociales et environnementales des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) peuvent mobiliser le tableau de bord pour soutenir des discours en faveur de la mise en œuvre de 	<ul style="list-style-type: none"> ● Représentation, par des analyses diffusées dans les médias, des performances sociales et environnementales des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) peuvent mobiliser le tableau de bord pour soutenir des discours en faveur de la mise en œuvre de 	<ul style="list-style-type: none"> ● Représentation, par des analyses diffusées dans les médias, des performances sociales et environnementales des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) peuvent mobiliser le tableau de bord pour soutenir des discours en faveur de la mise en œuvre de 	<ul style="list-style-type: none"> ● Représentation, par des analyses diffusées dans les médias, des performances sociales et environnementales des États/régions, ainsi que des progrès effectués en la matière par les gouvernements. Dans l'hypothèse où les performances sont mauvaises et/ou les progrès insuffisants, des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) peuvent mobiliser le tableau de bord pour soutenir des discours en faveur de la mise en œuvre de

	politiques d'austérité, de développement économique ...	mise en œuvre de politiques de transition juste plus ambitieuses.	mise en œuvre de politiques de transition juste plus ambitieuses.	mise en œuvre de politiques de transition juste plus ambitieuses.	politique de transition juste plus ambitieuses. Notons toutefois qu'un tableau de bord est un outil de communication moins puissant qu'un indicateur agrégé.	politique de transition juste plus ambitieuses. Notons toutefois qu'un tableau de bord est un outil de communication moins puissant qu'un indicateur agrégé. Soulignons également que la perte de la caractéristique de comparabilité internationale demande de former et d'accompagner la classe politique, la société civile et la presse dans leurs analyses des chiffres. Dans cette optique, des organes multi-niveaux et territoriaux de discussion des résultats des tableaux de bord pourraient être mis en place.	politiques de transition juste plus ambitieuses. Notons toutefois qu'un tableau de bord est un outil de communication moins puissant qu'un indicateur agrégé. Soulignons également que la perte de la caractéristique de comparabilité internationale demande de former et d'accompagner la classe politique, la société civile et la presse dans leurs analyses des chiffres. Dans cette optique, des organes multi-niveaux et territoriaux de discussion des résultats des tableaux de bord pourraient être mis en place.	politiques de transition juste plus ambitieuses. Notons toutefois qu'un tableau de bord est un outil de communication moins puissant qu'un indicateur agrégé. Soulignons également que la perte de la caractéristique de comparabilité internationale demande de former et d'accompagner la classe politique, la société civile et la presse dans leurs analyses des chiffres. Dans cette optique, des organes multi-niveaux et territoriaux de discussion des résultats des tableaux de bord pourraient être mis en place.
Rôle conceptuel	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement une vision partagée du futur désirable (croissance économique) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement d'une vision partagée du futur désirable (transition juste). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement d'une vision partagée du futur désirable (transition juste). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement d'une vision partagée du futur désirable (transition juste). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement, auprès des concepteurs et des utilisateurs du tableau de bord, d'une meilleure compréhension des interactions entre les différentes dimensions (sociales et écologiques) de la transition juste 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement, auprès des concepteurs et des utilisateurs du tableau de bord, d'une meilleure compréhension des interactions entre les différentes dimensions (sociales et écologiques) de la transition juste. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement, auprès des acteurs participant au processus d'élaboration du tableau de bord et des utilisateurs de celui-ci, d'une meilleure compréhension des interactions entre les différentes dimensions (sociales et écologiques) de la transition juste. ● Mobilisation du processus de construction et d'interprétation du tableau de bord à titre illustratif par des acteurs politiques (par exemple : élus, organisations de la société civile...) dans des discours en faveur du développement d'une démocratie participative. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement, auprès des acteurs participant au processus d'élaboration du tableau de bord et des utilisateurs de celui-ci, d'une meilleure compréhension des interactions entre les différentes dimensions (sociales et écologiques) de la transition juste.
Rôle processuel		<ul style="list-style-type: none"> ● Développement d'un dialogue sur la transition juste et sa mesure. Ce dialogue est essentiellement concentré au niveau des instances supranationales (ISWGNA et Eurostat). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement d'un dialogue interdisciplinaire sur la transition juste et sa mesure. Ce dialogue est essentiellement concentré au niveau des instances supranationales (ISWGNA et Eurostat). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement d'un dialogue interdisciplinaire sur la transition juste et sa mesure. Ce dialogue est essentiellement concentré au niveau des instances supranationales (ISWGNA et Eurostat). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement d'un dialogue interdisciplinaire sur la transition juste et sa mesure. Ce dialogue est essentiellement concentré au niveau des instances supranationales (ISWGNA et Eurostat). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement d'un dialogue interdisciplinaire sur la transition juste et sa mesure aux niveaux local/régional/national. ● Développement de visions territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement d'un dialogue sur la transition juste et sa mesure impliquant tous les acteurs concernés aux niveaux local/régional/national. ● Développement de visions territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement d'un dialogue permanent sur la transition juste et sa mesure impliquant tous les acteurs concernés aux niveaux local/régional/national. ● Développement d'une dynamique d'opposition aux visions politiques

		<ul style="list-style-type: none"> ● Développement du corpus de connaissances scientifiques sur l'évaluation monétaire des phénomènes environnementaux et sociaux. ● Sensibilisation et renforcement de l'engagement des citoyens dans la transition juste via les programmes de collecte participative de données (sciences citoyennes). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Sensibilisation et renforcement de l'engagement des citoyens dans la transition juste via les programmes de collecte participative de données (sciences citoyennes). ● Développement des méthodes pour articuler données subjectives et objectives et du corpus de connaissances scientifiques sur les interactions entre bien-être subjectif et objectif. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Sensibilisation et renforcement de l'engagement des citoyens dans la transition juste via les programmes de collecte participative de données (sciences citoyennes). 	<p>stratégiques de la transition juste</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Développement de compétences pointues en matière de configurations techniques d'indicateurs et de développement de méthodes de collecte et d'analyse de données dans les instituts publics de statistiques aux niveaux local/régional/national. ● Sensibilisation et renforcement de l'engagement des citoyens dans la transition juste via les programmes de collecte participative de données (sciences citoyennes). 	<p>stratégiques de la transition juste.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Développement, auprès des acteurs participant au processus d'élaboration du tableau de bord, d'une meilleure compréhension de la diversité des aspirations, des points de vue et des besoins des acteurs concernés par la transition juste. ● Prise en compte, dans la gouvernance de la transition juste, des aspirations, des points de vue et des besoins des acteurs concernés. ● Développement de compétences pointues en matière de configurations techniques d'indicateurs participatifs et de développement de méthodes de collecte et d'analyse de données dans les instituts publics de statistiques aux niveaux local/régional/national. ● Expérimentation de pratiques participatives de production de la mesure et d'élaboration de politiques publiques, pouvant déboucher sur des apprentissages politiques en la matière et sur une multiplication des exercices de ce type (notamment dans d'autres domaines politiques), voire sur une institutionnalisation de la participation (voir Scénario « <i>Repolitisation de la mesure</i> »). ● Sensibilisation et renforcement de l'engagement des citoyens et des autres acteurs dans la transition juste via les programmes de collecte participative de données (sciences citoyennes) et les forums hybrides. 	<p>plaçant la priorité sur la croissance économique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Développement des méthodes de collectes participatives de données (sciences citoyennes). ● Sensibilisation et renforcement de l'engagement des citoyens et des autres acteurs dans la transition juste via les programmes de collecte participative de données (sciences citoyennes) et la mise en place de nouvelles instances (Conseil de la transition juste et Institut des sciences citoyennes). ● Institutionnalisation de la participation publique.
--	--	---	---	--	--	--	--



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2021